

Zeitschrift: Le Messenger Raiffeisen : organe officiel de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen
Herausgeber: Union suisse des Caisses Raiffeisen
Band: 51 (1966)
Heft: 1

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Lausanne, janvier 1966
51^e année N° 1
Paraît chaque mois

Le Messenger Raiffeisen

J. A. Lausanne

Organe officiel de l'Union suisse des Caisses de crédit mutuel (Système Raiffeisen)

Rédaction et administration : Union Raiffeisen suisse, 9001 Saint-Gall. Tél. (071) 22 73 81. Rédacteur : Géo Froidevaux, 2926 Boncourt. Tél. (066) 7 59 43.

Le
Messenger
Raiffeisen a

50
ans

Cher Messenger Raiffeisen

Il y a 50 ans, le 20 janvier 1916, vous faisiez votre première apparition, en frappant timidement à la porte des 46 Caisses Raiffeisen que comptait à l'époque la Suisse romande. Vous aviez pour mission de diffuser l'entraide coopérative dans le secteur de l'épargne et du crédit selon les principes éprouvés de Raiffeisen, dont il vous incombait d'assurer l'application sans compromission dans les années à venir. Votre but était également de promouvoir les contacts entre les Caisses existantes et celles nouvellement fondées, de renforcer l'homogénéité du mouvement dont vous vous vouliez d'être l'épine dorsale. Vous étiez animé en outre du désir de divertir et d'informer vos lecteurs, issus pour la plupart des organes responsables des Caisses affiliées. Un tel programme, aussi vaste et stimulant, ne pouvait être réalisé que par un enthousiasme sans cesse ravivé à la cause de la solidarité, par la joie au travail, par un zèle infatigable et une conviction sans défaillance du bien-fondé d'une œuvre qui se veut de servir les classes moyennes.

Pendant 50 ans, cher Messenger, vous avez poursuivi l'accomplissement de cette tâche avec le même élan, avec le même dévouement inlassable que vint couronner le succès. L'épanouissement de l'idée Raiffeisen en Suisse romande, l'heureuse évolution matérielle des Caisses et leur fondement solidement assis sur les principes idéologiques, sont pour une bonne part les fruits de ce travail ininterrompu. Nous saisissons volontiers l'occasion que nous procure votre jubilé pour vous féliciter des heureux résultats de votre activité bénéfique et pour vous remercier des éminents services rendus. Votre active et loyale coopération nous a facilité la conduite d'un mouvement en continuelle progression; nous vous en exprimons notre sincère gratitude.

Avec nos vœux les meilleurs, cher Messenger Raiffeisen, pour un heureux «start» dans ce nouveau demi-siècle d'activité, nous nous réjouissons de nous voir assurée par avance d'une collaboration aussi efficace à la prospérité du mouvement.

La direction de l'Union suisse des Caisses de crédit mutuel

Le Messenger

RAIFFEISEN

Moniteur Financier Rural

Organe officiel romand de l'Union Suisse des Caisses Raiffeisen

Paraissant le 20 de chaque mois. — Abonnement Fr. 1.— par an

ÉDITEUR (abonnements et annonces): UNION SUISSE DES CAISSES RAIFFEISEN, Langgasse, St-Gall (compte de chèques postaux IX. 970). Toutes les correspondances concernant la RÉDACTION, doivent être adressées à M. Aug. Mounoud, pasteur à Palézieux. — EXPÉDITION: Imprimerie A. Bovard - Giddey, Maupas 7, Lausanne.

Avis important

Nous prions instamment les personnes (non membres d'une Caisse Raiffeisen) qui recevront le présent numéro de vouloir bien en prendre connaissance, sans idée préconçue et sans parti pris. Au cas où elles ne désireraient pas s'abonner, nous leur demandons de nous retourner l'exemplaire qui leur a été adressé avec la mention « refusé ».

Le montant de l'abonnement peut être versé à notre compte de chèques postaux IX. 970 par fr. 1.05 jusqu'au 1er avril; passé cette date, nous le prendrons contre remboursement par fr. 1.13.

La Commission de rédaction n'étant pas encore officiellement constituée, les noms en seront publiés dans le prochain numéro.

A nos lecteurs

Depuis tantôt trois ans, les Caisses Raiffeisen de la Suisse alémanique ont leur organe officiel où, chaque mois, les questions qui les intéressent sont exposées dans leur langue, en des articles d'allures simples et pratiques. Le nombre toujours plus grand de nos sections romandes nous imposait de les mettre, elles aussi, en possession de ce moyen de vulgarisation et de propagande qu'est le journal. Nous ne pouvions hésiter sur la question de principe, tranchée en son temps par une décision de l'assemblée générale; seules des raisons d'opportunité et d'économie nous laissaient

perplexes. Plusieurs de nos caisses semblaient aussi peu désireuses d'avoir à consentir à la dépense, cependant bien modeste, que nous inscrirons à leur débit pour nous couvrir du prix de leurs abonnements. Le sens de la solidarité que l'on cherche à développer entre les membres d'une même caisse, fait trop souvent défaut entre les caisses, affiliées au même faisceau central et qui ne réalisent pas assez qu'elles ne sauraient vivre dans l'isolement. La prospérité de la communauté est une des conditions essentielles du bien-être de ses associés. Initier les sections locales aux préoccupations de la Fédération à laquelle elles ont adhéré est une des tâches les plus importantes du pouvoir central; y faillir serait compromettre le progrès de la cause Raiffeisen en Suisse. Combien aussi, d'entre nos associés, qui n'ont pas une idée bien nette des principes qui sont à la base de nos caisses, et qui ne voient guère de différences entre elles et les institutions financières qui leur ont jusqu'ici servi de banquiers. La plupart sont venus à nous, attirés par le seul désir d'obtenir des crédits à meilleur marché qu'ailleurs: les préoccupations d'ordre moral et social furent étrangères à leur candidature. Non pas qu'ils en méconnaissent l'importance en d'autres domaines ou dans la conduite générale de leur vie, mais ils étaient imbus des idées qui ont cours dans le monde des affaires et qu'ils avaient acceptées sans en contrôler la portée.

Pour que nos caisses, comme telles, puissent accomplir la mission éducatrice à laquelle nous

les croyons appelées, et qui était dans les intentions de leurs fondateurs, il importe que leurs principes généraux soient expliqués, commentés en toute occasion. Nous y tâcherons sans cesse et, en ce faisant, nous aurons conscience de travailler à la grandeur et à la prospérité de la patrie.

Organe de propagande Raiffeisen, nous ne cacherons pas nos convictions et nous serons à l'affût de toutes les pratiques qui nous paraîtront susceptibles de dénaturer l'esprit de nos institutions.

Mais notre ambition va plus loin et nous désirons atteindre des milieux jusqu'ici étrangers à nos idées. Les questions financières générales sont trop souvent ignorées ou mal comprises des agriculteurs, qui sont ainsi dans une dépendance presque absolue à l'égard des hommes d'affaires de tout acabit qui sollicitent leur confiance sans toujours la mériter. Nous nous efforcerons de les mettre à la portée du public spécial auquel nous nous adressons. A ceux qui seraient tentés de mettre en doute nos capacités journalistiques et financières, nous demanderons qu'on veuille bien nous faire crédit d'une année au moins. Du fait que les responsabilités de la rédaction ne seront pas assumées par des professionnels résultera, nous l'espérons, plus de clarté et plus de simplicité dans l'exposition des sujets que nous aurons à traiter. Nous pensons que d'autres que les membres de nos mutualités de crédit trouveront profit à recevoir et à lire notre « Moniteur financier » qui vient remplir une lacune dans notre presse agricole.

Nous recevrons avec reconnaissance toutes les critiques que l'on voudra nous adresser et nous nous efforcerons dans la limite du possible, d'en tenir un juste compte, sans oublier toutefois qu'à vouloir contenter tout le monde, on perd son latin. Nous ferons de notre mieux, n'ayant d'autre but que de travailler à la diffusion d'idées qui nous sont chères parce que nous en avons expérimenté la justesse et la vérité.

Nous profiterons aussi des colonnes de notre organe officiel pour répondre à maintes questions qui nous sont posées relativement à la gestion et à la comptabilité de nos caisses et qui nous paraîtront présenter un intérêt général. A l'occasion de nos révisions nous voyons parfois se renouveler les mêmes erreurs. Il est fastidieux de répéter de longues explications dans nos procès-verbaux d'inspection. Nous aborderons ces sujets avec toute

la discrétion possible et nous viserons à garder toujours l'objectivité que l'on est en droit d'attendre de nous.

Enfin, des collaborateurs nous apporteront à l'occasion, des chroniques cantonales, relatant des faits de la vie de nos diverses sections susceptibles d'intérêt pour tous.

Tel est notre programme : La suite dira si nous sommes capables de le conduire à bonne fin.

Le Comité central.



Caisses de prêts et engagement du bétail

Le Code civil Suisse n'a pas admis la réserve de propriété pour le commerce du bétail. Par contre, il donne aux cantons le droit d'autoriser les établissements financiers à s'adjuger un droit d'hypothèque sur le bétail, et cela sans cession de propriété. Les autorités cantonales compétentes ont également accordé ce droit exceptionnel aux Caisses de Prêts (Raiffeisen) qui l'ont demandé.

Un certain nombre d'entre elles ont déjà profité de cette disposition et consenti à leurs membres des prêts contre droit d'hypothèque sur le bétail.

C'est une innovation que l'on ne peut qu'accueillir favorablement; elle permet au paysan de se libérer, financièrement parlant, de son marchand de bestiaux. L'acheteur qui n'est pas en mesure de payer comptant les animaux dont il a besoin tombe sous la coupe de son marchand et sous sa dépendance absolue. Cette dépendance n'est que trop souvent exploitée de façon telle que le prix du bétail acheté dépasse sensiblement sa valeur réelle. Pour satisfaire aux exigences de son créancier, plus d'un paysan se voit contraint de vendre ceux de ses animaux qui lui donneraient le plus de profits et qu'il lui serait le plus avantageux de conserver. C'est en vue de porter remède à cette situation anormale et onéreuse de beaucoup d'agriculteurs que le législateur a voulu rendre possible le droit d'hypothèque sur le bétail, sans cession de propriété. Exception à la règle générale qui veut que le gage mobilier, pour être valable soit remis dans les mains du créancier. Le bétail hypothéqué peut ainsi rester dans l'étable du débiteur et cela, parce qu'étant donné la nature du gage, une cession de propriété serait le plus souvent impossible et dans tous les cas désavantageuse.

Il est clair que pour garantir l'avoir du créancier qui se contente d'un droit d'hypothèque sur bétail, des précautions spéciales doivent être prises. Les animaux seront taxés; la mise en gage commu-

1966

«Qu'ils soient de plus en plus nombreux, en cette nouvelle année, ceux qui pensent que tout progrès social doit se réaliser tout d'abord dans l'âme de chaque homme individuellement».

Message de Raiffeisen pour l'an nouveau 1884

1916|1966

Dans la joie de son cinquantenaire

Le Messenger Raiffeisen

présente à tous ses collaborateurs, lecteurs, amis et militants de nos mutualités de crédit ses souhaits les plus cordiaux pour la Nouvelle Année.

Le passé garant de l'avenir

Nous avons bien conscience que «Le Messenger Raiffeisen» est, pour des milliers de nos coopérateurs, le messenger mensuel de la confiance, de l'attachement, de la fidélité. Cinquante ans, c'est-à-dire 50 fois 12 numéros, sont bien le monument d'un long et persévérant effort jalonné de soucis mais aussi de réelles satisfactions. Les rédacteurs qui en ont successivement conduit les pas, aidés de l'équipe des collaborateurs, se sont efforcés d'accomplir ce que la Suisse romande attendait d'eux, avec la conviction que, s'ils se sentaient parfois inférieurs à la noble tâche, ce n'était pas par manque de foi, ni de courage.

Et il faut bien le dire : le secteur coopératif ou mieux la matière Raiffeisen est limitée à tel point que nous aurions souvent craint de lasser le lecteur si cette matière vulgarisée par notre journal n'était naturellement belle et bonne, élevée et enthousiasmante, si digne d'être pétrie et offerte à ceux qui rêvent de communautés rurales toujours plus fortes, plus autonomes et plus humaines.

Là encore nous aimerions faire mieux, toujours mieux... Mais nous sommes pris dans le tourbillon des affaires, absorbé par la complexité des tâches qu'on nous pardonnera de ne les réaliser qu'imparfaitement. Il n'en reste pas moins que toute notre action se veut guidée par la générosité, par la passion du bien à faire pour les populations de nos communes campagnardes, pour le pays.

Nous ne craignons pas de proclamer, en toute sincérité et sans présomption, que, durant les cinquante ans de son existence, «Le

Messenger Raiffeisen» a combattu avec énergie pour le développement des institutions affiliées à l'Union et qu'il en a favorisé le rayonnement. Intimement lié à l'histoire du raiffeisenisme en Suisse romande, il a lutté avec ténacité pour un ordre social fondé sur la justice et respectueux des droits du citoyen, de la famille, de la commune villageoise. Il continuera son action sur la même ligne avec une énergie renouvelée, insouciant des critiques de ceux dont il pourrait troubler la tranquillité, mais témoignant comme par le passé de son attachement à la cité et à ses traditions.

Puisqu'un demi-siècle d'activité a sonné pour notre journal, on lui permettra bien alors de faire une petite halte au bord du chemin, puis d'ouvrir son cœur pour témoigner sa gratitude à ses fondateurs, à ses collaborateurs, à la Direction centrale et aux autorités de l'Union suisse ainsi qu'aux Caisses affiliées pour toute leur bienveillante sollicitude et pour leur précieux appui, enfin d'exprimer sa joie et sa satisfaction à servir de son mieux et avec toute sa ferveur le bel et noble idéal raiffeiseniste.

La presse de l'Union a, comme père spirituel, le vénérable curé Traber, auquel le mouvement Raiffeisen suisse doit non seulement sa naissance, mais également presque tout ce qui constitue son organisation. Il avait tout prévu. C'est en effet le pionnier Traber qui, s'étant rapidement rendu compte de la nécessité absolue pour le mouvement de posséder son propre organe de presse, réalisa cette idée en dépit de l'indifférence et de tous les obsta-

cles qui lui furent opposés, donnant là une démonstration caractéristique de sa clairvoyance, de son esprit de décision et de ténacité.

«Le Messenger» a naturellement aussi son histoire qu'on nous permettra de retracer brièvement ci-après, en ce jour anniversaire. Comme cette histoire fait partie intégrante de celle du mouvement Raiffeisen suisse tout entier, elle intéressera sans doute les lecteurs et éveillera des souvenirs chez tous ceux qui ont assisté notre petit organe, de quelle manière que ce soit au cours de son existence.

L'idée de Traber, qui a présidé à la création de l'organe de presse de l'Union, était de vulgariser dans notre pays la doctrine du crédit mutuel par la solidarité rurale, de fournir à tous ceux qui, à un titre quelconque, s'occupent de notre mouvement, les armes nécessaires à l'accomplissement de leur tâche, et de servir de trait d'union entre l'organisme central, d'une part, les Caisses affiliées et leurs sociétaires, d'autre part. Cette mission qui lui a été assignée, «Le Messenger» l'a-t-il pleinement remplie au cours de son demi-siècle d'existence ? Il est peut-être en droit de se le demander car, aussi bien les critiques objectives que les encouragements et les bons conseils susceptibles de le guider quelque peu, lui ont souvent fait défaut. Il a dû, mois après mois et dans un robuste esprit de foi, chercher seul sa voie, s'agrippant au guide sûr, au phare lumineux que constituent les idéaux des pionniers du mouvement.

Certes, le modeste «Messenger» a conscience de l'insuffisance de ses moyens dans l'accomplissement d'une tâche qu'il entrevoit plus vaste encore que celle réalisée jusqu'ici et qu'il voudrait remplir dans la plénitude de

sa conception. Il a conscience aussi que son importance croît en proportion de l'essor que prend notre organisation. Un journal spécialisé manque parfois de vie, de vivacité, de diversité. Son champ d'action est forcément restreint. Mais comme il y a mis toutes ses forces, tout son cœur et toute son âme, il aime à croire que ceux auxquels il n'a pu peut-être donner toujours entière satisfaction

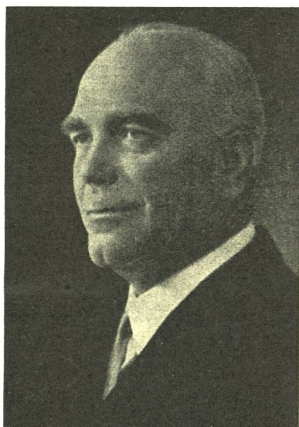
voudront bien lui témoigner quelque indulgence. Il ose croire que ses efforts n'ont pas été vains et qu'il a su servir les Caisses romandes et leurs sociétaires, qu'il a été la voix de leurs fédérations tout en servant utilement, sur le terrain suisse, la cause du raiffeisenisme qui lui est si chère. Et si le mouvement des mutualités de crédit a pris, au cours de ces 50 dernières années, un déve-

loppement aussi réjouissant en terre romande où il est actuellement en plein épanouissement, « Le Messenger Raiffeisen » pense ne pas manquer à l'humilité en s'en octroyant une petite part des mérites. En ce jour anniversaire, cette pensée est digne de procurer joie et vifs encouragements à ceux qui sont sur la brèche, aux amis et collaborateurs.

Géo Froidevaux, rédacteur.

Souhais au « Messenger Raiffeisen »

C'est pour le « Schweizer Raiffeisenbote » non seulement un devoir, mais aussi une joie et un besoin intérieur que de féliciter sa



Ancien directeur
Jean Heuberger

publication-sœur, le « Messenger Raiffeisen », pour son 50^e anniversaire et de lui adresser ses meilleurs vœux pour l'avenir. Les deux organes de presse de l'Union, le « Schweizer Raiffeisenbote » et le « Messenger Raiffeisen », auxquels vient s'ajouter, dès cette année, le « Messaggero Raiffeisen », leur compagnon de langue italienne qui vient d'accéder à l'indépendance, n'ont pas seulement les mêmes origines ; ils poursuivent le même but, les mêmes aspirations. De par leurs ascendances, ils sont encore plus étroitement liés entre eux que n'importe quel autre journal. Est-il besoin de préciser, dans ces conditions, que la joie de l'un est automatiquement partagée par les autres.

50 années durant, le « Schweizer Raiffeisenbote » et le « Messenger Raiffeisen » se sont voués individuellement et en commun à conquérir à l'idée de l'entraide coopérative, selon les principes de Frédéric-Guillaume Raiffeisen, des milieux toujours plus larges de la population, à en assurer l'application et la

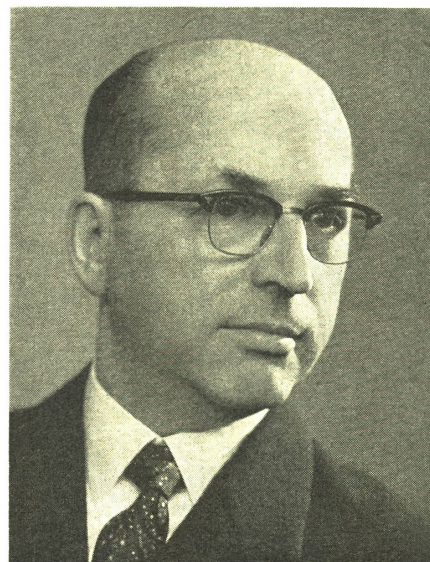
sauvegarde. Ils sont donc en droit de revendiquer pour une bonne part le succès que constituent, pour le mouvement Raiffeisen suisse, son évolution exempte de revers et la condition déterminante à cette heureuse prospérité, le respect sans compromission, comme ce fut le cas jusqu'à ce jour dans notre pays, des principes fondamentaux du système.

Ce n'est pourtant pas une cynécure, de nos jours, en période de découvertes scientifiques retentissantes, de progrès ahurissants de la technique moderne, en période de frénésie de consommation, de chasse à l'affairisme, de rappeler et d'enseigner à ses lecteurs, comme il y a 50 ans, le sens communautaire, l'esprit de solidarité, le respect de la personnalité humaine, voire l'amour du prochain. Et pourtant, ce sont ces forces là qui se veulent de réaliser l'entraide coopérative telle que l'a conçue Raiffeisen, qui demeurent le fondement indispensable et toujours actuel à la solution des problèmes de notre génération. Il me semble même que c'est précisément ce rythme effréné de la technique qui nous rend conscients de l'impossibilité dans laquelle nous nous trouvons, nous autres humains, de vivre désormais repliés sur nous-mêmes. A vrai dire, les bouleversements actuels ne peuvent que nous rendre de plus en plus tributaires les uns des autres, que nous inciter à nous préoccuper toujours davantage d'améliorer le sort de nos semblables, par la coopération. D'ailleurs, la réalisation de ce noble idéal ne peut avoir que des répercussions heureuses aussi bien sur la communauté en général que sur chacun de ses membres en particulier.

Un jubilé ne représente-t-il pas l'occasion prédestinée de méditer sur le sens et le but de notre activité ? L'événement nous permet en effet d'analyser rétrospectivement les expériences qui ont renforcé notre enthousiasme au cours de plusieurs décennies. Notre mission n'est toutefois pas achevée. Nous voulons la poursuivre en commun, dans le res-

pect et la reconnaissance que suscite l'énorme travail de pionnier des générations précédentes, afin que nos deux organes de presse soient en mesure, à l'avenir encore, de remplir la tâche qui leur a été confiée.

Le rédacteur du « Schweizer Raiffensnbote »
Dir. A. Edelmann, Dr en droit.



Directeur A. Edelmann
Dr en droit

NOUVEL - AN

*Les ans naissent à minuit :
L'un arrive, l'autre fuit...
Je veux dire à tout le monde,
A ceux qui voguent sur l'onde,
Ceux qui rient en leurs maisons,
Tous les vœux que nous faisons
Pour eux, pour toute la terre,
Pour mes amis les enfants,
Pour les chasseurs de panthères
Et les dompteurs d'éléphants.
Que cet an nouveau sourie
Même au petit ramoneur !
Que la maison soit fleurie
Des lumières du bonheur !*

Tristan Derème (1889-1942)

UNE NOUVELLE ANNEE

Une nouvelle année commence. Toutes les années se suivent. Toutes les années se ressemblent. Toutes les années diffèrent. C'est l'éternelle jeunesse du monde.

Nous marquons ce départ vers la nouvelle aventure avec toujours plus de bruit toujours plus d'éclat et des fêtes toujours plus coûteuses, quitte à faire des économies sur les budgets suivants.

Pourquoi cette euphorie artificielle et nécessaire ? Voulons-nous oublier les déboires de l'année précédente ou en célébrer une dernière fois les réussites ?

Vraisemblablement, c'est l'avenir que nous saluons !

De quoi rêvons-nous, pour avoir ainsi l'esprit et le cœur en fête ? Qui pourrait nous prédire vraiment l'avenir ? La race des astrologues est florissante ; mais celle des prophètes s'est perdue.

Cela vaut mieux pour nous. Nous aimons les astrologues parce qu'ils se trompent presque toujours. Cela nous ménage une part d'imprévu, de chance et de rêve.

De quoi demain sera-t-il fait ? Dieu le sait, et il vaut mieux qu'Il soit le seul à le savoir exactement.

La mode est à la planification. Nous planifions à tour de bras, à longueur de journée. Les spécialistes foisonnent, armés de leurs cerveaux électroniques. Les plus humbles calculent à cinq ou dix ans d'avance ; les plus hardis s'aventurent à nous prédire ce qui se passera en l'an 2000 ; rares sont ceux qui vont beaucoup plus loin. En tout cas, ils ne risquent rien. Nous ne serons pas là pour le voir.

Pourtant nous savons tous qu'il suffit d'un grain de sable pour renverser tous les pronostics. Pascal écrivait déjà dans ses « Pensées » : « si le nez de Cléopâtre avait été plus court, la face du monde aurait été changée. »

Ne médisons pas trop de la planification. Elle est indispensable. Mais à l'échelle humaine, à celle de chacun de nous, elle porte un nom plus simple et démodé ; elle s'appelle tout simplement l'épargne. Elle consiste à ne pas manger son blé en herbe, à ne pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué. Elle suppose des vertus périmées, comme le bon sens, la prudence, la simplicité.

Mais ces vertus ne sont pas mortes. Les statistiques des Caisses Raiffeisen et celles des Compagnies d'Assurances en donnent la preuve.

A quoi rêvons-nous, en ce début d'année ?

Il y a les rêves qui sont réalisables, parfois à longue échéance et en y mettant le prix, en y consacrant l'effort et le temps nécessaire. Le rêve est alors l'espérance ; elle est justi-

fiée et indispensable. Une vie sans espérance ne serait pas supportable.

Il y a les rêves qui sont irréalisables, parce qu'ils dépasseront toujours nos moyens, parce qu'ils seront toujours hors de notre portée. Le rêve est alors l'illusion. Elle peut avoir son côté bienfaisant, comme la bande de cinéma qui fait passer un peu de temps et oublier un moment des soucis lancinants. Elle devient fatale quand on lui demande davantage.

La mode est à la psychanalyse et nous parlons à tout propos de complexes et de refoulements, sans bien savoir toujours ce que cela veut dire.

L'honnêteté pourrait bien être la pire source et la plus fertile de complexes et de refoulements. L'honnête homme doit renoncer à bien des choses qui font envie, à bien des satisfactions et à bien des plaisirs ; il doit se contenter de ce qui est à lui ; il doit s'imposer une stricte discipline de vie, de pensée et de conduite ; et la vie moderne s'acharne à lui compliquer l'existence avec sa propagande multiforme, insidieuse ou provocante.

Et pourtant l'honnêteté est encore la vertu qui rend la vie acceptable, tranquillise la conscience et donne la paix.

L'honnêteté repose sur un minimum de modération et de simplicité, le tout additionné de bon sens et de patience. L'achat à crédit est une pierre de touche.

Parfois, il est nécessaire. Seulement, nous voulons tout et tout de suite. « On paiera demain », même les vacances et les promenades. Irrésistiblement, on évoque le slogan célèbre : « demain on rasera gratis ». Malheureusement, les échéances et les traites

arrivent avec la régularité d'une pendule fabriquée en Suisse, désorganisant les budgets et la paix du ménage. Comment s'étonner alors que tant de gens fassent alors des complexes et même de la dépression ?

Garder de la mesure en toute chose, c'est un secret du bonheur, même en 1966 !

Un de nos rêves s'appelle la popularité, la célébrité, la gloire !

Figurer à la première page d'un grand quotidien, quoi de plus affriolant ! Etre l'objet d'une interview à la T.V., quoi de plus flatteur ? Figurer dans un film, si possible de long métrage, si possible en gros plan, voilà de quoi tourner les têtes même les plus solides !

Malheureusement, les prix Nobel et les médaillés olympiques ne courent pas les rues. Il y a encore les stars, les accidentés et les criminels ; mais c'est déjà moins flatteur !

Il reste les braves gens, dont personne ne parle ! Peut-être parce qu'ils sont encore nombreux et qu'on ne remarque que l'exception !

Nous avons parfois l'impression que le monde a commencé avec nous.

Croyez-vous sincèrement qu'un homme n'a rien fait quand, pendant de longues années, pendant toute sa vie, il a travaillé fidèlement à son poste même très humble, pour sa famille, pour son pays, pour ses frères, croyez-vous qu'il n'a rien fait ?

Ce sont ces gens-là, « ces humbles artisans de la gloire » comme les appelait Rostand, qui ne font pas seulement la gloire des grands de ce monde, mais qui rendent la vie supportable et le monde habitable !

Dieu veuille 1966 nous en donner beaucoup et nous y donner notre place !

M. Cordelier.

Un merci et un encouragement du président du Conseil de surveillance de l'Union

Le « Messenger Raiffeisen » célèbre son cinquantenaire avec la parution de ce premier numéro de 1966.

Cet événement d'importance que d'autres — moins modestes et moins sérieux — auraient marqué par un rassemblement du Conseil d'administration, des rédacteurs et collaborateurs, avec banquet, discours, fleurs..

Mais voilà, l'organe romand du mouvement raiffeiseniste est un Messenger qui n'aime pas la sensation. Chaque mois, il pénètre tout simplement et modestement dans des milliers d'humbles foyers de notre belle et bonne Suisse romande, pour apporter le message touchant de la fraternité et de la solidarité.

Et voici que depuis cinquante ans déjà — comme volent les années ! — il accomplit avec une régularité et une fidélité remarquables sa tâche de formateur et d'informateur du mutualisme romand qui a pris l'habitude de se dénommer « Raiffeiseniste ».

Et pour ce passage du premier au second demi-siècle d'existence, ce Messenger met tout simplement son habit du dimanche et augmente le nombre de lettres d'amitié qu'il va distribuer à ses lecteurs romands.

Que voilà une façon bien sympathique de fêter le cinquantenaire de notre « Messenger Raiffeisen » !

* * *

M. Froidevaux qui assume depuis si longtemps la lourde tâche — et qui la continue fort heureusement après sa mise à la retraite — d'inspirer, de rédiger, de donner une âme à notre journal m'a demandé un message pour la circonstance du cinquantième.

Je remercie M. Froidevaux pour sa délicate attention à mon égard. C'est, en effet, un très grand honneur qu'il me fait de m'associer aussi directement à cet événement si important de notre mouvement.

* * *

Au temps où les premiers apôtres avaient reçu mission de porter la Bonne Nouvelle à toutes les Nations du monde, ils utilisaient, bien entendu, la parole pour former et informer leurs frères. Cependant, saint Paul tout particulièrement — qui savait et aimait écrire — envoyait des épîtres aux communautés religieuses qu'il avait fondées, pour les exhorter à la persévérance dans la foi en Jésus-Christ, à la concorde et à la pratique des bonnes œuvres.

Lorsque Raiffeisen eut conçu et lancé ce mouvement de mutualité dans le domaine de l'argent et que le curé Traber — homme charitable et réaliste s'il en fut — eut transplanté ce mouvement dans notre pays,

il fallut bien songer à encourager, renseigner, réconforter les dirigeants des communautés villageoises qui s'étaient attelés à la construction de ce bel édifice de la solidarité humaine. Cette action indispensable fut assumée par le journal de notre mouvement.

Depuis cinquante ans, « Le Messenger Raiffeisen » accomplit cette mission admirablement auprès des responsables et des militants de nos communautés villageoises. Constamment, il a rappelé cette vérité de droit naturel à savoir que l'argent — qui représente des richesses économisées — doit être mis au service de tous les hommes selon les exigences de l'équité et de la justice. « Le Messenger Raiffeisen » a toujours insisté pour que les hommes créent, développent, renforcent les cellules de ce mouvement communautaire qui, malgré les hommes qui passent, assure la pérennité à leurs actions de solidarité.

Quand on constate le développement jouissant de nos institutions — leur bilan était de 30 millions de francs en 1915 et il dépassera les 3 milliards en 1965 — on ne peut pas ne pas reconnaître que ce résultat est directement dépendant de l'action déployée par « Le Messenger Raiffeisen ». Et

sur le plan de la formation sociale de nos responsables villageois, quel travail en profondeur notre Messenger n'a-t-il pas accompli ?

Certes, on peut dire du journal ce que disait Esope de la langue : « c'est la meilleure et la pire des choses ». « Le Messenger Raiffeisen » a été, quant à lui, la meilleure des actions de notre mouvement.

Dirigé par un homme de cœur et d'esprit — notre cher ami Froidevaux — le « Messenger Raiffeisen » a contribué largement à la formation et à l'information de nos cadres. Il a accompli sa noble mission avec fidélité aux principes et avec un plein succès. Il a largement contribué à garder à notre mouvement raiffeiseniste son idéal de solidarité et de fraternité. Il a aidé les responsables à devenir meilleurs, plus compétents dans leur travail, plus dévoués envers leurs frères. Il a fait du bon travail.

A l'aube du deuxième cinquantième qui s'ouvre devant lui, nous souhaitons qu'il continue sa route, à l'ombre de la Croix du Christ, pour faire avancer la fraternité humaine en Suisse romande, dans notre pays, pour l'étendre ensuite aux confins de l'univers.

René Jacquod,

conseiller national, Bramois VS

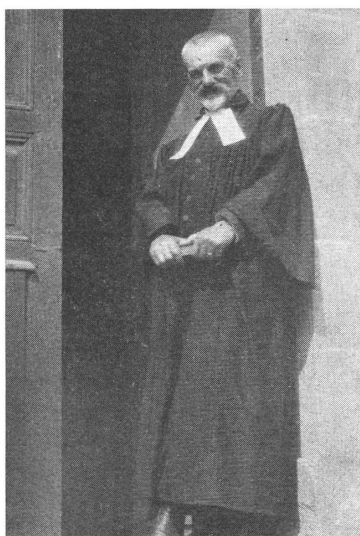
Les rédacteurs du « Messenger » au fil des ans

Notre « Messenger Raiffeisen » qui, depuis 50 ans révolus, nous apporte chaque mois, fidèlement et avec une régularité sans défaillance, par ses écrits et ses images, des nouvelles de l'engagement personnel et désinté-

ressé de ceux qui œuvrent au sein des Caisses villageoises, dans les fédérations et au siège de l'Union, qui nous décrit les efforts inlassables tendant à la propagation de l'idéal Raiffeisen et la force expansive que déploie le mouvement dans son ensemble dans toutes les parties du pays, ou encore qui nous relate les fondations, les succès, l'opportunité et l'utilité de nos Coopératives, le voici donc qui paraît dans sa parure de fête. Aussi convient-il à cette occasion de rappeler quels furent, au cours de ces décennies, les « conducteurs spirituels » de ce grand nombre de publications.

Alors que le « Schweiz. Raiffeisenbote », dont les destinées avaient été confiées au jeune administrateur de l'Union d'alors, Joseph Stadelmann, suivait depuis 3 ans déjà sa propre voie sous l'experte direction des présidents Liner et Scheffold, les organes dirigeants de l'Union décidèrent au cours de leur séance du 14 décembre 1915 de créer également une publication mensuelle pour les 46 Caisses existantes de la Suisse romande. Depuis toujours, on s'est fait un plaisir tout particulier au sein de la grande famille raif-

feiseniste suisse de cultiver avec soin les diversités linguistiques. On plaça tout d'abord à la tête du « Messenger » nouveau-né une équipe rédactionnelle de 3 personnes. C'est ainsi que MM. le pasteur Mounoud, membre des organes de l'Union, le curé Raemy, président de la Fédération des Caisses de Fribourg romand, et le curé Gaspoz, prési-



Pasteur Mounoud, de Palézieux
Premier rédacteur
du « Messenger Raiffeisen »



Chanoine Raemy, curé de Morlon,
membre de la première commission
de rédaction



Henri Serex, sous-directeur
rédacteur de 1926 à 1954.

dent de la Fédération du Bas-Valais, acceptèrent de fonctionner accessoirement en qualité de rédacteurs. Il s'agissait d'ecclésiastiques absolument dévoués à la cause du mouvement et qui surent donner au nouvel organe officiel de l'Union, dès le début, l'impulsion nécessaire et une ligne de conduite fidèle aux principes qu'il était appelé à défendre.

Dès le 1^{er} mai 1921, cependant, le pasteur Mounoud en assumait seul la rédaction, les deux autres collaborateurs ayant exprimé le désir d'être déchargés de leur fonction.

Message du « Messagero Raiffeisen »

A l'occasion du cinquantième anniversaire du « Messager Raiffeisen », la rédaction de la partie italienne de ce journal, au nom de toute la famille raiffeiseniste de Suisse italienne, lui présente ses plus vives félicitations pour cet heureux jubilé.

Dès 1916, le « Messager Raiffeisen » a veillé à l'épanouissement du mouvement Raiffeisen, qu'il a particulièrement favorisé, en terre romande. Les éditions sans prétention des premières années, firent place à d'autres de contenu plus riche et de présentation sans

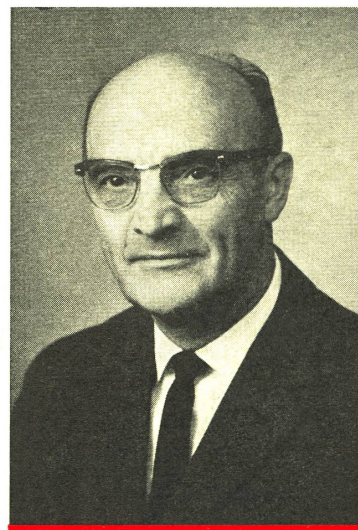
Il voua dès lors toutes ses forces à cette tâche tout en faisant appel, peu de temps après déjà, à son neveu Henri Serex qui, depuis 1917, s'occupait des travaux administratifs à la Centrale. Le rédacteur Mounoud fut un raiffeiseniste convaincu. Il fut aussi à la base de nombreuses fondations de Caisses et effectua même temporairement des revisions dans le canton de Vaud.

En 1926, il se retira de son poste, laissant ainsi sa place au secrétaire Serex qui, au siège de l'Union, assura dès lors jusqu'en 1954 la parution régulière du « Messager ». Il s'y distingua aussitôt par son style soigné, son talent d'écrivain, son esprit lucide et le sérieux avec lequel il élaborait chacun des numéros. Il s'entoura en outre de plusieurs collaborateurs, alors que sa publication recueillait une estime grandissante de la part d'un cercle de lecteurs sans cesse croissant. La mort le surprit hélas de façon inattendue le 28 février 1954, l'arrachant prématurément à sa belle et noble mission.

Son successeur à la rédaction ne fut guère long à trouver. D'abord en tant que caissier d'une Caisse villageoise durant de longues années, puis comme reviseur, moniteur de cours d'instruction dans de nombreuses assemblées, M. Géo Froidevaux se révéla d'emblée être la personnalité la plus compétente pour reprendre le flambeau. Aussi, les dirigeants de l'Union n'hésitèrent-ils pas à lui confier la rédaction du « Messager ».

cesse plus captivante. En 50 ans, le nombre des Caisses de crédit mutuel romandes a passé de 46 à 344 et celui de leurs membres s'est accru à 34 000, effectif fort imposant. Ce développement n'aurait certainement pas été possible sans l'enseignement systématiquement diffusé par le « Messager Raiffeisen » aux dirigeants, caissiers et membres, sans cette publication qui a constamment éclairé le chemin des raiffeisenistes romands, les encourageant, les unissant, leur donnant cette foi indispensable pour la progression sans défaillance de l'œuvre commune.

Mais ceci ne saurait être qu'un message de félicitations ; il l'est également de gratitude. Dans le canton du Tessin, la première Caisse de crédit mutuel a été fondée à Sonvico en 1923. Dès cet instant, le « Messager Raiffeisen » devait faire son apparition dans cette région du pays, où la langue française est comprise de la plus grande partie de la population. En 1929, le « Messager » accueillit pour la première fois un texte italien : il s'agissait d'un bref compte rendu de l'assemblée générale de la Caisse de Sonvico qui, durant 23 ans, fut l'unique au Tessin. De 1945 à 1946, neuf Caisses y furent fondées ;



Géo Froidevaux
rédacteur

Lui-même se chargea de ce travail, dont il fit l'œuvre essentielle de sa vie, avec confiance et courage. Plus que jamais, l'organe officiel de l'Union en langue française se distingue par ses intéressantes chroniques, ses comptes rendus clairs et précis sur les innombrables assises et conférences qui se tiennent dans les milieux les plus variés et les plus représentatifs de nos Caisses, mais aussi en tant que propagateur des idées toujours actuelles de Raiffeisen.

Ernest Bucheler,
secrétaire de l'Union.

le « Messager » publia alors en italien la chronique de ces fondations, un compte rendu sur le Congrès suisse à Interlaken et des instructions concernant le bouclage des comptes. Une année plus tard, en 1947, une page fut mise régulièrement à la disposition des raiffeisenistes de Suisse italienne. Avec les années, ce furent deux puis trois pages, et en 1965 le nombre passa à quatre. Actuellement, le « Messagero Raiffeisen » fait l'objet d'une édition indépendante.

Notre vive reconnaissance va ainsi au « Messager Raiffeisen », pour la généreuse hospitalité qu'il nous a réservée au cours des années, à son compétent rédacteur, M. Géo Froidevaux, qui depuis près de 12 ans se dévoue inlassablement à cette mission, à ses prédécesseurs et à tous les collaborateurs du journal.

Nous faisons nos vœux les plus chaleureux afin que le « Messager Raiffeisen » puisse, à l'avenir encore, développer avec succès l'importante et belle tâche qui lui est confiée.

Giacomo Pellandini,
rédacteur du « Messagero Raiffeisen »

C'est par l'esprit que tout commence...

C'est le philosophe Jacques Maritain qui, en accord parfait avec les thèses de saint Thomas d'Aquin, a dit quelque part que c'est par l'esprit que tout commence, que c'est au fond de cette âme qui n'est rien du tout quant au volume et quant à la masse que tous les grands mouvements de l'histoire se forment.

Longtemps, des années, des siècles parfois, les idées demeurent claustrées dans un livre, puis soudainement elles se mettent à gagner les masses. Il suffit pour cela qu'une idée, même la plus aride, comme celle contenue dans un livre aussi indigeste que *Das Kapital* de Karl Marx rencontre ce que de Reynold appelle l'affectivité obscure, souvent inexplicable, mais toujours puissante des masses.

Si cette idée est juste, tout est pour le mieux, si elle est fausse, la catastrophe est inévitablement au bout.

Chacun des biens dont nous sommes les bénéficiaires est le fruit d'une idée juste, comme chacun des maux dont nous souffrons a sa racine dans une idée fausse ou qui s'est faussée en cours de route.

Les exemples qui le prouvent foisonnent et nous n'avons que l'embarras du choix quand nous voulons les citer.

Un ingénieur est chargé de calculer la résistance des câbles pour la construction d'un téléphérique. Il se trompe dans ses calculs, soit par étourderie, soit par incapacité professionnelle. Il fait des câbles trop faibles. Une effroyable catastrophe s'en suivra. Une cabine remplie de voyageurs tombera dans les gorges abruptes de la vallée.

Erreur au départ, idée fausse, catastrophe au bout.

Un chef de gare fait, dans son local d'ajustage, une fausse manœuvre. Quelques minutes plus tard, deux trains entreront en collision dans un épouvantable et meurtrier fracas de ferraille.

Erreur au départ...

Une infirmière se trompe d'ampoule en faisant une piqûre à son patient. Une heure plus tard, le malheureux agonise.

Erreur au départ...

Dans le domaine spirituel, la même constatation s'impose avec la même rigueur.

A l'aube de l'humanité, un mensonge a entraîné l'homme à la plus effroyable catastrophe de l'histoire : le péché originel. « Vous serez des dieux », a soufflé à l'oreille du premier homme le démon que Jésus n'a pas appelé en vain le « père du mensonge ».

La suite de l'histoire humaine ne fait que démontrer, et d'une manière péremptoire, que dès qu'il y a une erreur ou un mensonge au départ, il y a la catastrophe au bout.

La Révolution française qui fit couler tant

de sang a commencé dans l'encre noire des philosophes. Avant l'échafaud, il y eut les philosophes du XVIII^e siècle à l'œuvre : Voltaire, Diderot, Rousseau.

Pendant des années, ces philosophes semèrent des idées fausses. L'homme naît bon, clamait Rousseau, c'est la société qui le corrompt. Les masses conclurent : faisons donc sauter cette société et le principe d'autorité qui en est sa clé de voûte.

Voilà pourquoi, corriger les erreurs de l'esprit, se débarrasser des idées fausses, se soucier des idées, d'abord pour en avoir, ensuite, pour en avoir de justes, est le devoir primordial de tout être raisonnable.

Penser juste est la condition initiale et nécessaire de toute réussite aussi bien dans le domaine matériel que dans le domaine spirituel.

Les disciples de Confucius lui demandèrent un jour quel serait son premier geste s'il était élu empereur de Chine. Confucius se mit à réfléchir parce qu'il était sage et parce qu'il était Chinois. Puis il répondit :

— Je commencerais par fixer le sens des mots.

Non seulement il faut penser juste, mais il faut encore s'exprimer juste !

Il est vrai que Boileau a dit :

Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement.
Et les mots pour le dire arrivent aisément.

Cela étant, le moment est venu de nous poser cette question : le raiffeisenisme est-il une idée juste ?

Poser cette question, c'est la résoudre.

La Caisse Raiffeisen — a-t-on justement dit — est à la fois une affaire et une œuvre.

Une affaire car elle manie de l'argent, une œuvre car elle met en jeu des forces morales.

Cette œuvre est basée sur l'entraide qui est une des lois de la nature humaine, puisque l'homme est un être essentiellement social, c'est-à-dire qu'il a besoin de ses semblables aussi bien par indigence que par générosité. Il a besoin de recevoir et de donner, de s'appuyer et de soutenir.

« La personne tend par nature à la vie sociale et à la communion. Il en est ainsi non seulement à cause des besoins et des INDIGENCES de la nature humaine, en raison desquelles chacun a besoin des autres pour sa vie matérielle, intellectuelle et morale, mais aussi à cause de la GÉNÉROSITÉ radicale inscrite dans l'être même de la personne, à cause de cette ouverture aux communications de l'intelligence et de l'amour qui est le propre de l'esprit, et qui exige l'entrée en relations avec d'autres personnes. A PROPRIÉTÉ PARLER LA PERSONNE NE PEUT PAS ÊTRE SEULE. Ce qu'elle sait,

elle veut le dire ; et elle-même veut se dire : — à qui, sinon à d'autres personnes ? »

Ce texte admirable de Jacques Maritain, dans son ouvrage « *Les droits de l'homme et la loi naturelle* » situe parfaitement le caractère social de l'être humain.

Tout ce qui aide cette sociabilité ou l'entraide mutuelle est une idée juste.

Autre idée juste du raiffeisenisme : mettre l'argent à sa vraie place de serviteur de l'homme, de la famille et de la communauté, lui donner la chance d'être au service de l'épanouissement de la personne humaine.

Le raiffeisenisme sait que les biens de la terre ont été créés par Dieu pour le service des hommes, et pas seulement de QUELQUES-UNS, comme le veut le capitalisme libéral, mais de TOUS les hommes sans exception, chaque homme ayant une égale dignité d'être pensant.

Mais constatant que la vie économique est bien plus l'art du possible que celui de la stricte justice, il s'ingénie, par ses merveilleux principes de solidarité et de dévouement, à contourner la difficulté, à faire que l'argent des uns serve aussi les autres, c'est-à-dire ceux qui n'en ont pas ou qui n'en ont pas suffisamment.

Idée juste, le raiffeisenisme est-il assez connu ? Est-il assez cette lumière qu'on met sur le boisseau pour qu'elle éclaire chacun, ou bien n'est-il pas trop placé sous le boisseau de la modestie ?

On peut se poser cette question, tant il est vrai que les hommes qui sont à l'école du devoir et du dévouement n'aiment guère la publicité. Le bien déteste le bruit...

Pourtant il reste vrai qu'on n'apprécie un service que dans la mesure où on en connaît l'existence et la valeur. On ne saurait désirer et souhaiter ce qu'on ne connaît pas.

C'est sur ce principe de base que s'appuie cette énorme puissance moderne qu'est la publicité, qui correspond d'ailleurs à un aspect essentiel, indispensable, de la vie des sociétés évoluées.

Pour être utilisée il ne suffit pas qu'une chose existe, il faut encore qu'elle soit mise à la disposition de celui qui s'en servira : c'est affaire d'échange, de répartition, de transport, de livraison. Aussi faut-il que l'acheteur éventuel connaisse au moins l'existence de l'article qu'on veut lui vendre, qu'il sache en quoi il consiste, ce qu'il coûte, où et comment on pourra se le procurer. Vraiment si la lumière reste sous le boisseau, pour parler comme l'Évangile, tout restera dans l'obscurité. C'est à la publicité qu'il appartient de répandre cette lumière.

Faute d'être suffisamment connues, certaines œuvres de bienfaisance n'apportent pas à la société tous les bienfaits qu'elles seraient en mesure de faire.

L'histoire ne nous apprend-elle pas d'ail-

leurs que certains faits authentiquement historiques sont restés longtemps comme s'ils n'existaient pas, simplement parce que la publicité n'en avait pas été faite.

Leik Erikson a découvert l'Amérique au XI^e siècle, nous dit quelque part l'académicien André Siegfried, mais personne en Europe ne l'a su, y compris peut-être Erikson lui-même, et c'est seulement au XV^e siècle que, suivant l'expression d'un bien mauvais poète, Christophe Colomb nous « a donné un monde ». Mais pourquoi l'Amérique ne s'appelle-t-elle pas Colombie ? Parce qu'un obs-

cur explorateur postérieur au Génois, Amerigo Vespucci, ayant à son tour traversé l'Atlantique, a écrit un livre sur son voyage, c'est-à-dire en a fait de la publicité. De ce point de vue, ce qui n'a pas été publié peut être considéré comme n'existant pas...

Le raiffeisenisme se rend-il bien compte que nous sommes à l'âge de la publicité et se sert-il suffisamment des techniques modernes de diffusion pour se faire connaître et rendre tous les services qu'il pourrait ?

Ne commet-il pas un peu l'erreur, comme on le fait souvent, d'envisager la publicité

comme un luxe ou une simple technique au service d'intérêts privés, alors qu'il s'agit essentiellement du bon fonctionnement aussi bien de nos institutions sociales que de notre régime économique ?

Je pose la question et je laisse à mes lecteurs le soin de faire l'examen de conscience nécessaire et d'agir avec tout le bon propos désirable.

*Abbé Crettol, recteur
de l'ECA de Châteauneuf,
membre du Comité cantonal
des CR du Valais romand.*

L'histoire du Messenger

Lorsque, vers 1870, le père Raiffeisen eut groupé ses Caisses locales en une Union générale et les eut dotées d'une Caisse centrale et d'un Office de revision, il fonda immédiatement un organe de presse lui permettant de demeurer en contact permanent avec les dirigeants des différentes sections affiliées.

En Suisse, la création d'un organe officiel fut aussi envisagée dès la fondation de l'Union. Le paragraphe 12, chiffre 5, des statuts de l'Union publiés le 12 juin 1902 prescrit en effet que les Caisses affiliées sont tenues « de recevoir les communications périodiques de l'Union, éventuellement un journal paraissant régulièrement, dont l'ampleur et la tenue sont à fixer par l'assemblée générale, comme aussi le nombre des exemplaires à accepter par chaque coopérative ». Mais, en raison des frais prévus, il ne fut pas possible à la jeune organisation de réaliser le projet.

Cependant, cette idée resta constamment sur le tapis et fut débattue à maintes reprises au sein des Comités centraux et des assemblées générales de l'Union. Le curé Traber et ses collaborateurs sentaient trop la nécessité d'un organe propre et indépendant pour la propagation de leurs idées, pour le maintien des contacts étroits avec les Caisses dispersées aux quatre coins du pays et pour l'orientation du développement du mouvement tout entier. Et puisque l'Union ne pouvait se résoudre à assumer cette publication, Traber, qu'aucun obstacle n'arrêtait, prit la résolution énergique « de trouver coûte que coûte une solution à ce problème toujours remis en discussion ». Et tout à fait à l'improviste, à ses risques et périls,

par ses soins personnels, il fit paraître, en 1912, le premier numéro du journal *Der « schweizerische Raiffensbote »*, précurseur de notre « Messenger Raiffeisen ». L'en-tête dans les deux langues, portait la remarque : « Cette feuille paraît tous les quinze jours. » La publication contenait des articles en allemand et en français. Dans l'introduction, le curé Traber s'adressait aux Caisses par ces mots :

« Ce que l'assemblée générale représentant 5 à 6000 hommes a toujours renvoyé à plus tard, soit la publication d'un petit organe de l'Union, c'est ce qu'essaient aujourd'hui, à leurs propres risques pour l'année 1912, le soussigné et l'éditeur. Un organe de l'Union doit servir d'une manière efficace à répandre l'esprit de Raiffeisen qui n'existe presque pas en Suisse, à donner des conseils et des renseignements et il peut être utilisé comme boîte aux lettres pour des questions intéressant les Caisses. »

Ce petit organe rencontra l'approbation des Caisses, mais il eut une existence éphémère. En 1912 parurent dix numéros, en 1913 quatre seulement, le dernier en juin. Des divergences de vue au sujet de l'organisation de la Caisse centrale avaient entraîné à ce moment la démission du comité en fonction ayant à sa tête le curé Traber. Celui-ci abandonna également la rédaction de son périodique.

Le Comité de direction de l'Union s'occupa activement de la question de l'organe de presse. Le Congrès de mai 1913 avait pris la décision dont voici la teneur :

« L'assemblée générale charge le Comité de direction de l'Union de l'édition d'un journal officiel propre au mouvement. Il

paraîtra tous les mois. Pour les sections de langue française, une édition spéciale suivra, dès qu'on aura reçu un nombre suffisant de demandes. C'est au Comité de direction qu'il appartient de s'occuper de la rédaction qui convient et de la rétribuer. »

Le 7 juillet 1913, paraissait alors, sous l'égide de l'Union, le premier numéro du nouveau « Raiffeisenbote ». Le curé Traber ayant catégoriquement refusé de prendre la direction de l'organe, la rédaction en était assumée par une commission composée de M. Liner, président de l'Union, du curé Scheffold, président du Conseil de surveillance, et de l'inspecteur Stadelmann. A fin 1918, la direction du journal fut confiée à M. Jean Heuberger, le nouveau secrétaire de l'Union, qui s'acquitta seul de cette tâche jusqu'en 1946, année où il s'adjoignit la collaboration de M. A. Edelmänn, dr en droit, — actuellement directeur de l'Union — rédacteur attitré depuis la mort du directeur Heuberger en 1950.

Les Caisses de Suisse alémanique étant dotées de leur journal, les Caisses romandes éprouvaient aussi ardemment le besoin de posséder le leur en propre. Une décision de principe avait été prise lors de l'assemblée générale en 1913, mais on ne comptait alors que 31 Caisses romandes sur 159 Caisses affiliées, de sorte que la publication du journal en français aurait laissé un trop gros déficit à l'Union. Patientant encore jusqu'à l'assemblée générale de 1914, la Direction de l'Union fournit chaque trimestre aux Caisses de langue française, sous forme de circulaire « un résumé du contenu des numéros parus en langue allemande, tout en publiant dans les deux langues, dans l'édition allemande, les décisions prises aux séances du Comité de la direction ».

L'étude de la question fut énergiquement poursuivie. Dans sa séance du Comité de direction de l'Union du 18 février 1914, le pasteur Mounoud rapporta sur l'opportunité

de créer une édition française du « Raiffeisenbote » pour les Caisses de la Suisse romande qui désiraient le journal dans leur langue. Il fut décidé en principe de faire droit à ce désir et une commission de trois membres fut chargée de préparer un projet définitif. Cette commission fut composée de deux membres du Comité de direction, MM. Auguste Mounoud, pasteur à Palézieux, et Jean Figi, directeur de banque à Fribourg, et d'un membre du Conseil de surveillance, M. l'abbé Victor Schwaller, professeur à Fribourg.

A l'assemblée générale suivante, le 22 septembre 1914, à Berne, le pasteur Mounoud introduisit la question en demandant que le Comité de direction fût autorisé à prendre les mesures nécessaires pour publier une édition française semblable à celle paraissant en allemand. Cette demande reçut un accueil bienveillant, mais ne put être réalisée immédiatement pour des raisons financières. A la réunion commune des Conseils de l'Union des 21 et 22 juin 1915 fut prise la résolution définitive de publier sans retard une édition française du journal dont la tâche fut confiée à la commission précitée. Ces trois membres « reçurent pleins pouvoirs pour rédiger et faire paraître le journal comme bon leur semblerait ». Enfin, dans sa séance du 14 décembre 1915, le Comité de direction, constatant que le nombre des Caisses romandes s'était élevé à 46, décida définitivement d'éditer le « Messenger » en français. De même que pour l'édition allemande, il fut prescrit que chaque Caisse devait recevoir au moins dix exemplaires du journal par centaine de mem-

Enfin, le 20 janvier 1916, parut le premier numéro du journal raiffeiseniste de langue française, sous le titre « Le Messenger Raiffeisen, moniteur financier rural, organe officiel romand de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen ». Le « Messenger » était né. Dans leur séance commune du 27 janvier 1916, les deux Conseils de l'Union en marquaient leur joie et confiait la rédaction à une commission composée du pasteur Mounoud — qui avait seul la signature et à qui les communications devaient être adressées — de l'abbé Victor Raemy, curé à Morlon (Fribourg) et de l'abbé Antoine Gaspoz, curé à Hérémence (Valais).

En 1920, la commission de rédaction ayant été dissoute, le pasteur Mounoud assumait seul la rédaction avec le concours du secrétariat central de l'Union jusqu'en 1926, année où il donna sa démission. Il avait ainsi dirigé le journal avec distinction durant onze ans et on ne peut que rendre hommage au premier rédacteur du « Messenger ». Dès 1927, la rédaction du journal passa entièrement au bureau de l'Union de Saint-Gall qui confia cette tâche aux bons soins du secrétaire-adjoint,



Le foyer Raiffeisen à Saint-Gall

Devenu trop exigu, ce bâtiment sera abandonné et remplacé par une construction moderne, dans un quartier aussi bien centré

M. Henri Serex, plus tard sous-directeur. Celui-ci mit tous ses talents et son cœur à l'accomplissement de sa tâche jusqu'à sa mort survenue le 28 février 1954. Le rédacteur responsable actuel continue à conduire le « Messenger » sur la voie que lui ont tracée ses prédécesseurs. Cette mission n'a pas varié. Elle est claire et bien définie. Bien qu'il faille tenir compte de l'évolution des temps et s'adapter aux circonstances du moment, elle n'en reste pas moins strictement celle que traçait le vénéré curé Traber dans son premier numéro du « Raiffeisenbote », en 1912, et celle que répétait le premier numéro du « Messenger Raiffeisen » en 1916 dans son éditorial que nous nous plaisions à reproduire en seconde page de ce journal.

Au cours des ans, la rédaction eut la satisfaction de compter sur de fidèles collaborateurs, parmi lesquels il convient de citer tout spécialement le curé Raemy, de Morlon, pionnier raiffeiseniste en terre fribourgeoise, puis l'abbé Antoine Montavon, apôtre jurassien de la cause Raiffeisen et curé retraité à Boncourt. Enfin et comme on peut s'en rendre compte par les articles paraissant dans ce numéro et dus à leur plume autorisée, MM. les abbés Cordelier, curé de Courtételle (Jura) et Crettol, recteur de l'ECA de Châteauneuf-Sion (Valais) mettent leur expérience et leur érudition au service de notre organe de presse. Des collaborateurs occasionnels apportent de temps en temps une contribution bienvenue. Au service du mouvement Raiffeisen, le « Messenger » aimerait devenir plus encore le journal de tous en profitant de collaborations bénévoles, spontanées, qui feraient davantage de lui un forum où se débattent des idées, celles nées de praticiens de la même et noble cause du mutualisme de crédit.

Depuis 1945, « Le Messenger Raiffeisen » a réservé une place spéciale à l'intention des

raiffeisenistes de langue italienne. Tout en lisant leur *Pagina dei raiffeisenisti della Svizzera italiana* qui est devenue « Il Messaggero Raiffeisen », nos frères latins de la Suisse méridionale ont profité certainement dans une large mesure de la matière de notre journal de langue française. Mais, signe des temps, le « Messaggero » nous quitte pour voler de ses propres ailes. Nous nous en réjouissons pour lui. Les 78 Caisses tessinoises, auxquelles s'ajoutent les 7 Caisses de langue italienne du canton des Grisons, comptent quelque 1600 abonnés, de sorte que le temps est venu pour notre confrère de prendre sa propre vie en sortant des presses d'une imprimerie tessinoise.

L'impression et l'expédition du « Messenger Raiffeisen » furent confiées dès le début à la firme A. Bovard-Giddey, à Lausanne. Cette maison voua ses soins au développement de notre organe, si bien qu'à l'heure actuelle encore, son successeur, la firme Fawer et Favre S.A., devenue Favre et Favre S.A., continue à bénéficier de la confiance des autorités de l'Union.

Nous nous plaisions à souligner ce demi-siècle de fidèle collaboration. En entrant dans sa dixième année, en janvier 1925, le « Messenger » a revêtu un format plus grand que celui du début et, dès lors, ses numéros commencèrent à compter 8, 12 ou 16 pages et même plus, au lieu de 4 seulement précédemment. A l'occasion de son premier jubilé, il se présente sous un petit air de fête.

Le prix des abonnements obligatoires était de 1 franc de 1916 à 1919, puis de 1 fr. 50. Les frais d'impression et d'administration s'accroissant constamment, il a passé par des hausses successives pour atteindre le montant de 6 francs depuis 1965. Au cours de ces 50 ans, l'effectif des abonnés n'a cessé de croître, signe manifeste du développement du mouvement raiffeiseniste comme aussi de

l'intérêt que lui portent les Caisses et leurs sociétaires. En 1916, il était de 700. Il a passé à 2000 en 1926, à 3500 en 1936, à 6200 en 1946 et à 8800 en 1956. Le dernier numéro de décembre 1965 fut tiré à 12 000 exemplaires. De ce nombre il faut actuellement déduire les 1600 abonnés de langue italienne qui nous quittent, de sorte qu'en ce cinquantième, nous repartons avec un effectif d'abonnés de quelque 10 400 pour la seule Suisse romande. 80 Caisses affiliées ont abonné tous leurs sociétaires. L'Union favo-

rise ce mouvement de diffusion du journal en ne fixant qu'à 4 francs le prix des abonnements facultatifs. Et nous enregistrons avec une légitime satisfaction le fait que tous ces heureux résultats ont été obtenus sans le déploiement d'une propagande particulière, mais par le seul sentiment chez tous les militants de l'appartenance à une bonne cause qui mérite une large diffusion.

Ces brèves notices historiques montrent que le « Messenger » porte allégrement ses 50 ans. Etant le porte-parole de l'organisa-

tion centrale, il s'est mis à la disposition des différentes fédérations cantonales ou régionales et des Caisses locales dont il se plaît à mettre l'activité en évidence. Il est au service avant tout de la classe moyenne des populations rurales, paysannes, artisanales et ouvrières pour lesquelles il trace le chemin vers l'indépendance économique et vers un peu plus de bien-être. Comme journal populaire spécialisé, il a conquis une place honorable et certainement utile dans la presse rurale romande.

Le rédacteur.

La voix du lecteur

Belmont, le 20 décembre 1965

Cher « Messenger Raiffeisen »,

Quand j'allais encore en classe, j'avais la conviction — partagée, j'en suis certain, par mes camarades — qu'il y a un temps pour l'étude, que l'école distribue la science universelle, qu'en quittant le collège je serais devenu homme complet. Avec les autres, je me suis exclamé : « Enfin, l'école est finie ! »

Eh bien, une fois mes études terminées, il ne m'a pas fallu longtemps pour comprendre que je n'avais acquis que les rudiments de l'école pour la vie et que j'avais encore beaucoup à apprendre pour être prêt à en affronter les vicissitudes que l'avenir me réservait. Et la réalité des choses m'a démontré que l'école se pose en nécessité évidente de tous les jours et pour les gens de toutes les conditions. S'il veut être armé pour réussir dans le secteur où il trouve ses moyens d'existence, l'homme doit s'instruire pour être capable de trouver l'attitude à adopter devant les problèmes que pose chaque jour l'évolution des temps.

Et j'en viens alors, cher « Messenger », à dire tout le profit que j'ai eu à ton école. Le domaine de la coopération, du crédit mutuel plus particulièrement, m'était bien étranger au moment où je me suis lancé dans la vie en cherchant à m'assurer une condition indépendante. Notre Caisse Raiffeisen locale d'abord m'a ouvert ses portes. Mais il me fallait un enseignement de base. J'avais tout à apprendre de la mise en pratique de l'idéal d'entraide dont j'entendais prêcher les mérites. C'est à ton école que je me suis armé. Tu m'as offert chaque mois une nouvelle dose de cette manne qui forme l'esprit et le cœur et j'ai pris goût à l'œuvre de solidarité rurale dont tu défends les principes avec tant de clarté, tant de foi et d'enthousiasme.

En toute franchise et sans vouloir porter atteinte à ta modestie, j'aime à dire que tu

réponds à la conception que je me fais d'un journal coopératif qui a pour mission de véhiculer le message de l'entraide, de l'amour du prochain. La preuve c'est l'envie que j'éprouve à t'ouvrir chaque fois que tu tombes sur ma table de travail. Et la raison c'est que l'idée coopérative que tu propages me semble aujourd'hui plus que jamais nécessaire à la survie de notre civilisation chrétienne.

J'ai la conviction également, cher « Messenger », que tu cherches à te maintenir à la page, à vivre avec ton temps. Bien que prenant de l'âge — te voilà cinquantième et cela représente deux générations — tu t'efforces de te rajeunir par la présentation, par l'illustration. Tu donnes ainsi la réponse à la devinette que, malicieusement ma mère posait, après tant d'autres, à ceux qui se trouvaient autour de la table de famille : « Qu'est-ce qui peut rajeunir en devenant vieux ? »

Un côté de la doctrine que tu propages doit spécialement être mis en évidence : c'est qu'à notre époque de matérialisme à

outrance, tu as le courage d'opposer ton idéal à celui de ceux qui ne jurent que par l'argent et les affaires. On sait bien que la Caisse Raiffeisen manipule de l'argent. Mais tu relèves sans cesse le caractère social et éthique de sa mission de manière que cet argent reste avant tout au service de la personne humaine.

Merci, cher « Messenger », de l'enrichissement culturel que ton information prodigue. En ces temps de Noël et de Nouvel-An où les hommes font les uns pour les autres des vœux de bonheur et de paix, je peux bien t'adresser les miens avec les plus vifs compliments pour ton jubilé du cinquantième. Mon souhait le plus ardent est que tu restes toujours plus en forme pour m'apporter les leçons de sociologie pratique dont tu as le secret et que la vie trépidante m'empêche de suivre ailleurs. Sois fier de ta besogne en tant que journal de culture populaire prônant la joie au travail en commun. Ton action généreuse t'assure ma vibrante sympathie et je t'en témoigne ma profonde gratitude.

Le lecteur.

Où en était-on en 1916?

A l'occasion du cinquantième de notre journal, nous nous plaisons à évoquer sa naissance et à tracer son évolution au cours des ans. Mais si nous voulons mieux comprendre et apprécier l'œuvre des pionniers, nous devons nous efforcer de reconstituer les événements, de marquer la situation du moment pour nous faire une image la plus réelle possible de l'époque qu'ils ont vécue et des mérites qu'ils se sont acquis.

En 1916, on en était à la 16^e année du mouvement Raiffeisen suisse, la première Caisse de crédit rural du système Raiffeisen ayant été fondée par le pionnier, le curé Jean-Evangéliste Traber, dans sa paroisse de Bichelsee. On était à la 14^e année de l'Union suisse, notre organisation nationale ayant vu le jour le 25 septembre 1902 lorsque les dix Caisses fondatrices signèrent le procès-verbal de fondation. Cet effectif passa de 10 à 25 déjà l'année suivante.

En 1916, l'assemblée générale annuelle de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen — qu'actuellement on nomme communément le Congrès Raiffeisen — eut lieu le 9 mai, à 13 heures, à l'Hôtel du Pont, à Zurich, sous la présidence de M. Joseph Liner, maire d'Andwil SG. 95 Caisses y étaient représentées par 166 délégués ayant le droit de vote. L'abbé Victor Schwaller, professeur

à Fribourg, président du Conseil de surveillance, présenta le rapport de l'organe central de contrôle pour l'approbation des comptes et du bilan de 1915. La situation se présentait comme suit :

Nombre des Caisses affiliées	183
Effectif des sociétaires	13 029
Effectif des épargnants	33 627
Chiffre du bilan global	fr. 32 112 506.—
Mouvement d'affaires	fr. 54 246 375.—
Bénéfice en 1915	fr. 104 444.—
Réserves	fr. 661 519.—

On était en pleine guerre mondiale. Notre pays, isolé au milieu des belligérants, en subissait les conséquences : crise hôtelière et crise industrielle, cette dernière due au manque de matières premières, alors qu'heureusement l'agriculture se montrait à la hauteur de sa tâche et s'efforçait de faire honneur à sa mission. Le sentiment de solidarité et de l'utilité commune ne pouvait mieux s'extérioriser dans l'esprit du principe « un pour tous, tous pour un ». C'est ainsi qu'en 1915, 7 Caisses Raiffeisen furent nouvellement fondées, dont 5 pour la Suisse romande, Gruyères, Murist, Sâles et Treyvaux (Fribourg), Donneloye (Vaud). En 1916, on enregistra 16 fondations, dont 4 pour la Suisse romande, Courtion, Dondidier, Villarepos (Fribourg) et Mézières (Vaud).

Où en était-on alors chez nous, en Suisse romande, à l'époque où la création d'un organe de presse ou moniteur Raiffeisen était devenue une nécessité urgente ? Au moment de la parution du premier numéro du « *Messenger Raiffeisen* », c'est-à-dire plus exactement au 31 décembre 1915, on comptait 46 Caisses Raiffeisen romandes, dont 13 dans le canton de Fribourg, 1 au Jura, 12 en Valais et 20 dans le canton de Vaud. Les sociétaires de langue française étaient au nombre de 1875.

Mais en 1916, seules les 20 Caisses vaudoises s'étaient déjà constituées en une fédération. C'est le pasteur Rochat qui avait lancé le mouvement en 1906 en fondant la première Caisse Raiffeisen vaudoise et romande dans sa paroisse de Valeyres-sous-Rances, alors que l'année suivante, le pasteur Mounoud en faisait autant dans sa paroisse de Palézieux-Maracon. Précisons ici que c'est le pasteur Mounoud qui devint le propagateur de l'idée Raiffeisen dans ce canton et le premier rédacteur du « *Messenger Raiffeisen* » en 1916 alors qu'il faisait partie du Conseil de direction de l'Union suisse depuis 1912. Et c'est en cette même année 1912 que fut constituée la « *Fédération vaudoise des Caisses de crédit mutuel* ».

Si le canton de Fribourg comptait déjà 13 Caisses dans sa partie romande en 1916,

ce n'est qu'en 1917 que fut fondée la « *Fédération fribourgeoise romande des Caisses Raiffeisen* » sur l'initiative du pionnier, le curé Victor Raemy, fondateur en 1908 d'une Caisse Raiffeisen dans sa paroisse de Morlon.

Au Valais romand, et suivant l'exemple de la paroisse de Leytron qui s'était dotée d'une telle institution financière autonome en 1908, 11 autres Caisses s'étaient encore fondées jusqu'en 1916. Mais si, depuis 1912, on avait constamment songé au Bas-Valais à constituer une fédération, ce vœu ne devint réalité qu'en 1919, année où vit le jour la « *Fédération des Caisses Raiffeisen du Valais romand* ».

Si le mouvement Raiffeisen s'était ainsi solidement implanté dans les trois cantons précités, il était à peine amorcé dans le Jura où une Caisse avait été constituée à Bure, en 1910, sous l'impulsion du curé de la paroisse, l'abbé Gueniat. Cette initiative fut le levain qui devait faire naître, dès 1923, toute une pléiade de Caisses sur l'initiative du dynamique pionnier, l'abbé Antoine Montavon, alors curé à Boécourt.

Quant aux cantons de Genève et de Neuchâtel, ils n'avaient pas encore passé au stade des réalisations lorsque naissait notre « *Messenger* », mais on n'y ignorait cependant pas l'idée nouvelle qui faisait d'ailleurs son bonhomme de chemin, preuve en soit qu'à Genève, le pasteur Mounoud, pionnier vaudois, avait fait, en 1916 précisément, une conférence sur les Caisses Raiffeisen sous les aus-

pices de la Classe d'agriculture de la Société des arts, et que le conseiller fédéral neuchâtelois Numa Droz avait déjà envisagé, vers 1900, la fondation de Caisses populaires du genre Raiffeisen. Ce n'est qu'en 1925 que notre « *Messenger* » pénétra en terre genevoise, lorsque le pionnier abbé Bianchi fonda la première Caisse du canton dans sa paroisse d'Avusy, et qu'en 1929, en terre neuchâteloise, année de la fondation de la Caisse de La Chaux-de-Fonds, mais Caisse qui resta isolée jusqu'à ce que le levain se répandit dans toutes les campagnes du canton, dès 1935, sous l'impulsion du pionnier, le vétérinaire Pierre Urfer, de Fontainemelon.

Si les créateurs du « *Messenger Raiffeisen* » avaient reconnu, dès le début du mouvement, l'utilité et la nécessité d'un organe de presse pour la diffusion de l'esprit du système Raiffeisen dans nos cantons romands, nous pensons, 50 ans après, que plus notre mouvement se développe et plus les Caisses de crédit mutuel sont financièrement fortes et aptes à remplir leur mission, plus aussi devient-il important qu'elles n'oublient ni ne perdent de vue l'idéal qu'elles servent. Rapporter sans cesse cet idéal, le replacer constamment au centre des préoccupations et du travail quotidien des Caisses, voilà la tâche primordiale qui incombe encore aujourd'hui à l'organe de presse de notre organisation nationale.

Géo Froidevaux,
rédacteur

Les Diablerets et l'Oldenhorn



50 ans du « Messenger Raiffeisen »

65 ans du Mouvement Raiffeisen

Depuis que le monde est monde, semble-t-il, il est une heureuse tradition qui veut que l'on marque de façon plus particulière certaines étapes de l'existence. Il en est ainsi des hommes comme des institutions, à plus forte raison de celles qui revêtent un caractère d'utilité publique, ou qui se veulent de servir une cause déterminée, une cause qu'elles estiment juste et bonne. Ne voulant se soustraire aux règles de cette louable coutume, le « Messenger Raiffeisen », organe de presse romand du mouvement Raiffeisen suisse, entend lui aussi, et à juste titre, marquer dignement ses 50 ans de parution, 50 ans de diffusion inlassable de la charte Raiffeisen au sein d'une organisation en constante évolution. Certes, il ne le fait pas par prétention ou orgueil, par besoin de mettre en évidence ses prestations passées ; il ressent tout au plus la nécessité de remercier ceux qui ont contribué à assurer sa publication régulière au cours de ce premier demi-siècle, comme également ses fidèles lecteurs, ceux qui lui prodiguèrent les encouragements si précieux au départ, catalyseurs et toniques par la suite.

Certes, la voie à suivre avait été tracée, quoique assez péniblement, par le « Raiffeisenbote » dont le premier numéro, que rédigea le curé Traber, sortit de presse en 1912. Encore fallait-il adapter aux exigences du moment la page réservée aux Caisses romandes qui ne faisaient que bien timidement parler d'elles. En effet, lorsque les 159 délégués de 83 Caisses Raiffeisen prirent au Congrès d'Oltén, le 19 mai 1913, la décision de faire paraître ce journal régulièrement tous les mois, et ceci dans les deux langues allemande et française, la Suisse romande ne comptait que 33 Caisses affiliées, encore bien inexpérimentées. C'est dire l'importance qu'elles attribuaient à l'organe de presse de l'Union, en tant que porte-parole du mouvement. Le caractère éducatif et d'information de cette publication bilingue fut d'ailleurs à l'origine de la décision du Congrès de 1915 d'envisager l'impression d'une édition indépendante en français, dont le premier numéro parut le 20 janvier 1916.

A l'époque, l'organisation Raiffeisen suisse était encore fort jeune et bien que sa création fut le fruit des contacts étroits qui s'étaient établis avec les responsables du mouvement allemand, point ne fut question d'imiter ce dernier dans les détails d'une conception qui n'épousait nullement celle du système bancaire suisse, pas plus d'ailleurs que l'idée qu'on se faisait chez nous de ce genre de coopération. Le mouvement suisse se devait par conséquent de chercher sa propre voie, ce qui ne fut guère facile. Il suffit pour s'en convaincre de compulser certains procès-verbaux et rapports annuels des premières années. On y découvre en effet des considérations propres à susciter notre méditation, si l'on tient compte de la situation enviable dont notre organisation est en droit de se prévaloir de nos jours.

Durant les premières années d'activité de l'Union, le trafic financier avec les Caisses affiliées incombait au curé Traber. Avec le temps, il fallut se rendre à l'évidence que cette solution devenait intenable, de par la situation géographique décentrée de Bischelsee et l'accroissement continu du nombre des Caisses à desservir. Il fut donc décidé en 1905 de transférer la comptabilité de la Caisse centrale et son trafic monétaire à la Banque coopérative suisse qui venait d'être fondée à Saint-Gall. A la longue cependant, cette solution commença à déplaire au curé Traber qui n'eut plus qu'une idée en tête, la création d'une Caisse centrale autonome. De son côté, le curé Scheffold, alors président du Conseil de surveillance, défendait àprement un autre point de vue, soit le maintien du *statu quo* en ce qui touchait le trafic financier, mais en organisant un office comptable autonome chargé également de la surveillance des Caisses, par le truchement de revisions professionnelles.

Dans cet ordre d'idées, il s'agissait de relever que le curé Traber n'était malheureusement pas en mesure de vouer tous les soins nécessaires à l'accomplissement des revisions qui n'intervenaient que de façon très irrégulière. Certaines Caisses n'étaient pas contrôlées pendant plusieurs années. Les divergences

d'opinion qui découlèrent des deux solutions en présence soulevèrent de virulentes controverses, plus particulièrement lors des Congrès de 1910 à 1912. Finalement, malgré la personnalité du curé Traber, les mérites et la considération que cet éminent pionnier s'étaient acquis de par son activité de fondation, le Congrès de 1912 fit sien la proposition de l'opposition qu'il approuva avec une majorité d'environ 30 voix. Cette décision arrachée de haute lutte entraîna la démission immédiate du curé Traber qui, de longues années durant, se distança complètement du mouvement.

Le climat ainsi créé ne s'avéra guère propice à renforcer la cohésion dont l'organisation avait pourtant un urgent besoin. Les contacts qu'il incombait de reprendre et d'élargir se révélèrent particulièrement difficiles. C'est pourtant à cette gageure que s'attelèrent dès le 1^{er} septembre 1912 les organes remaniés, avec M. J. Liner, maire d'Andwil SG, en qualité de directeur du comité et le curé Scheffold, d'Oberbüren SG, qui continua d'assumer la présidence du Conseil de surveillance. Simultanément, l'inspecteur Stadelmann — membre du Conseil d'administration toujours en charge et qui vient de fêter ses 80 ans — se vit confier la gérance du nouveau bureau qui abritait désormais l'office de revision, la comptabilité et le secrétariat de l'Union. Comme décidé lors du congrès, et selon contrat dûment signé, la Banque coopérative suisse conservait jusqu'à nouvel avis le trafic financier entre l'Union et les Caisses affiliées. Par ailleurs, elle accordait à la première un crédit de 600 000 francs, garanti, partiellement du moins, par nantissement d'hypothèques. L'activité de la banque se limitait donc uniquement à recevoir les disponibilités excédentaires des Caisses et à mettre à leur disposition, pour le compte de l'Union, les fonds nécessaires. Les Caisses avaient ainsi la possibilité de traiter directement avec le siège central de la Banque coopérative à Saint-Gall, ainsi qu'avec les succursales qu'elle entretenait à Zurich, Rorschach et Martigny, centres géographiquement mieux placés que ne l'était l'ancienne centrale de Bischelsee. Par ailleurs, la conception avisée et prudente des organes de l'Union nouvellement en charge, permit d'éviter la démission de bon nombre de Caisses, à l'exception d'une seule qui revint pourtant sur sa décision l'année suivante.

La statistique de 1912 touchant l'évolution de la Caisse centrale fait état des chiffres suivants : Somme du bilan 1 754 000 fr., capital social fr. 134 600.—, obligations fr. 401 500.— ; avoir des Caisses à vue fr. 238 500.—, comptes de dépôts 69 400 fr., engagements en banque fr. 888 700.— dont fr. 205 000.— sous forme d'effets de change, réserves fr. 10 039.17, bénéfice de l'année



Directeur P. Schwager

fr. 100.84. Dans les actifs, nous trouvons des avances aux Caisses pour une somme globale de fr. 1 751 254.60 et fr. 3600.— en tant que contre-valeur du stock de fournitures.

Ces chiffres traduisent de façon évidente la situation délicate de la Caisse centrale que les institutions affiliées considéraient comme office plutôt dispensateur de crédits que collecteur de disponibilités. Il est vrai que la loi fédérale sur les banques, qui eût obligé les Caisses à maintenir une certaine liquidité, n'existait pas encore. La Caisse centrale rencontrait des difficultés énormes à se procurer les fonds nécessaires des banques, même à des conditions fort onéreuses, alors qu'elle était tenue d'appliquer aux Caisses des taux modestes. Harcelée par les demandes de fonds auxquels les Caisses se devaient de faire face pour assurer leur raison d'être, l'Union vit rapidement s'épuiser le crédit que la Banque coopérative avait mis à sa disposition, si bien qu'il lui fallut faire appel à d'autres établissements dont les conditions frisaient l'usure. Le rapport annuel de 1912 cite les modalités d'une offre émanant d'une grande banque suisse. Le montant de l'avance n'est pas précisé. En revanche, le taux est fixé à 5 3/4 % plus une commission de 1/4 % sur le mouvement, et encore à la condition que celui-ci corresponde à trois fois le montant du crédit. Si l'on songe au fait qu'à l'époque le taux moyen appliqué par les Caisses oscillait entre 4 1/2 et 4 3/4 %, les difficultés que l'Union dut surmonter à l'époque se passent de commentaires. Fort heureusement, la jeune institution bénéficiait déjà de certaines sympathies. C'est ainsi notamment que le Département de l'économie publique du canton de Saint-Gall prit la décision de subventionner l'assemblée de la Fédération saint-galloise de Wattwil, en 1912, par une indemnité journalière de 5 francs plus les frais de voyage.

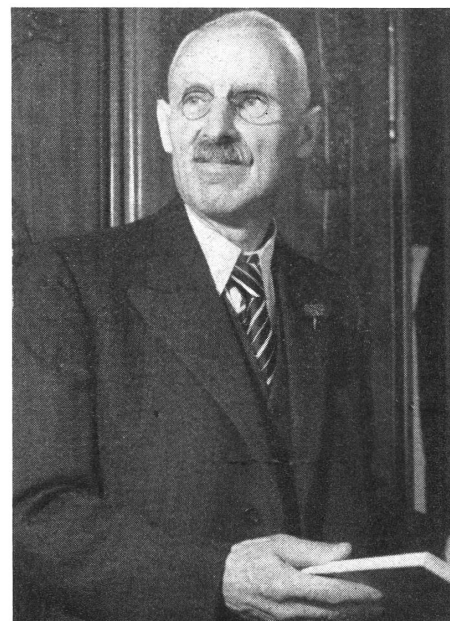
Au 31 décembre 1912, les 159 Caisses affiliées à l'Union affichaient un bilan global de

25,5 millions de francs et un chiffre d'affaires de 56,6 millions. De 1740 qu'il était à fin 1903, l'effectif des sociétaires s'était élargi à 10 739, alors que celui des épargnants passait de 2323 à 27 214 pour un total de dépôts atteignant 11,5 millions de francs. Compte tenu d'une perte globale de 1812 fr. 66 qu'avaient enregistrée des Caisses réparties sur sept cantons différents, le bénéfice réalisé portait les réserves à fr. 390 293.76.

En 1913, la participation des Caisses au capital social de l'Union fut réorganisée. Auparavant, elles devaient souscrire une part sociale de 1000 francs par 100 sociétaires, au maximum 2000 francs. En revanche, elles avaient droit à un crédit de la centrale de 400 francs par sociétaire, limité à 40 000 francs. Les nouvelles dispositions arrêtées dans ce domaine fixèrent dès lors la participation des Caisses en proportion de l'importance de leur bilan, soit une part sociale de 1000 francs par 100 000 francs de bilan, maximum 10 000 francs. Il s'agissait de relever également qu'à l'époque le crédit accordé à un requérant ne pouvait excéder le cinquième de la fortune qu'il déclarait à l'impôt.

Les années 1912 à 1914 apportèrent déjà à l'Union une certaine consolidation. Les statuts furent adaptés aux exigences du moment, les Caisses revisées régulièrement et les besoins de crédit résorbés par l'application d'une politique adéquate. Ce renforcement général ne manqua pas de valoir à l'Union une recrudescence de confiance populaire qui ne tarda pas à se manifester par un accroissement sensible des dépôts, si bien que les crédits que la jeune centrale avait dû solliciter d'autres établissements bancaires purent être largement amortis.

Animés d'une volonté farouche, les dirigeants parvinrent non sans peine à éviter à l'embarcation de s'abîmer dans les flots tempétueux, et à la conduire dans des eaux plus calmes. En effet, le bilan de la Caisse centrale au 31 décembre 1914 révèle pour la première fois une situation nettement améliorée. Les engagements en banque ont disparu pour faire place à des avoirs de l'ordre de fr. 218 000.—. Un portefeuille de titres y figure par fr. 70 000.—. Les disponibilités des Caisses qui étaient déjà de fr. 977 000.— s'accrurent même à fr. 2 076 000.— au terme de l'année 1915. L'évolution des premières années de guerre qui furent caractérisées par une augmentation sensible des prix à la production agricole, se concrétisa par une élévation du niveau de vie des populations paysannes. Le nombre des Caisses s'accrut de 159 en 1912 à 183 en 1915, alors que le bilan des Caisses s'élargissait de 25 à 32 millions de francs. Faisant suite aux bouleversements et divergences d'opinion qui marquèrent les années 1910 à 1912, la con-



Ancien directeur Stadelmann

fiance revint, entraînant avec elle la collaboration désormais assurée des Caisses avec l'Union, ce qui ne manqua pas d'avoir une influence déterminante pour l'avenir du mouvement. Le compte d'exploitation se ressentit favorablement par ailleurs de la décision qui fut prise de faire supporter aux Caisses une partie des frais de revision.

Par la suite, des fédérations furent fondées dans presque tous les cantons. Leur mission consistait avant tout à la formation des dirigeants et caissiers par le truchement de cours d'instruction.

Les années de guerre passèrent. 1918 mit un terme à la « grande épreuve » qui avait malgré tout permis à l'organisation Raiffeisen de colmater ses positions et d'envisager l'avenir avec confiance. Cette année qui coïncidait avec la célébration du 100^e anniversaire de la naissance du grand économiste et bienfaiteur des classes moyennes, F. W. Raiffeisen, marqua un tournant dans l'histoire du mouvement. C'est en 1918 en effet que furent transférés, à proximité de la gare principale, les bureaux de l'Union qui, dès 1912, avaient été installés dans la maison de M. Stadelmann, à la Langgasse 66.

Reposant désormais sur des bases solides, le mouvement Raiffeisen fut à même de s'affirmer successivement au cours des années, surmontant les difficultés et les embûches dont sa route ne fut point exempte. Il a supporté vaillamment, lui aussi, sa « grande épreuve » et les résultats obtenus au terme de 65 ans d'activité, tant sur le plan matériel que sur celui des prestations de service, prennent une signification supérieure encore après un examen rétrospectif du chemin parcouru.

Roland Séchaud, sous-directeur.

Ce qu'on lisait dans le « Messenger » en 1916

Quelques mots à nos abonnés

Le premier numéro du « Messenger » a été accueilli bien plus favorablement que nous n'aurions osé l'espérer, tant par nos diverses Caisses romandes que par la presque unanimité des personnes auxquelles, quoique n'appartenant pas à une organisation Raiffeisen, nous avons pris la liberté de l'envoyer. Nous tenons à leur exprimer ici notre plus cordiale reconnaissance.

Notre ambition serait de faire pénétrer notre modeste feuille dans les milieux jusqu'ici réfractaires à nos idées. Les préjugés que certains personnages, pour des mobiles fort peu désintéressés, s'efforcent de propager ne résisteront pas à l'évidence des faits. Mais pour ce, les résultats acquis doivent être portés à la connaissance du public. Aussi demandons-nous à nos amis de bien vouloir nous communiquer de nouvelles adresses.

Quelques-unes de nos sections ont inscrit tous leurs membres et nous pensons que ce fut là, de leur part, une sage mesure dont elles ne tarderont pas à récolter les fruits. Nous nous permettons de recommander cet exemple à toutes nos Caisses.

L'épargne

L'épargne est un bien et un grand bien parce qu'elle conduit au bien. A ce propos, nous ne pouvons nous retenir de citer un auteur qui a célébré en une œuvre charmante la force des traditions de famille qui « se mêlent à notre vie, à nos sentiments pour lui donner un appui, une valeur féconde, une durée ». Le héros du roman d'Henry Bordeaux rappelle dans sa plaidoirie la longue lignée des Roquevillard ; il montre « le premier ancêtre posant la première pierre de la vieille maison, plantant dans le sol natal les racines de son arbre de vie, les efforts des générations successives s'ajoutant les uns aux autres, la sueur répandue sur la terre défrichée, la sobriété qui se contente de peu et l'épargne qui, aux dépens de la

jouissance personnelle, prépare l'avenir, l'épargne qui, en même temps où elle est un acte de désintéressement, est un acte sauveur d'énergie dans la descendance ».

Le crédit agricole après la guerre

Notre agriculture doit viser à se procurer par ses propres moyens les fonds nécessaires au crédit d'exploitation. Les Caisses de crédit mutuel à base de responsabilité solidaire forment la cellule première de cet organisme, cellule en laquelle se trouvent régularisées les entrées et sorties de capitaux.

L'économie nationale possède dans le crédit le moyen d'exploiter de façon rationnelle les ressources dont elle dispose. Puisse-t-il être toujours mieux employé de manière à augmenter la puissance de production du sol et, par là, à assurer l'indépendance économique du pays.

Telle est la leçon sérieuse que nous apportent les expériences faites pendant la guerre. Elles nous ont permis d'apprécier la haute importance des Caisses Raiffeisen, et nous avons compris, mieux que par le passé, les tâches auxquelles elles sont appelées à faire face. Puisse leur travail, éprouvé de façon si brillante pendant la guerre, se manifester toujours plus fructueux à l'heure de la paix. Puissent nos associations essaimer jusque dans les districts les plus reculés de notre pays, offrant à chaque paysan des occasions d'épargne et de crédit. Si le secrétariat des paysans suisses et l'Union suisse des paysans peuvent y concourir en quelque mesure, ils le feront de grand cœur, dans la pleine persuasion de collaborer à une œuvre grande et salutaire pour le bien général de la patrie.

Conclusion du rapport présenté par le professeur Laur, secrétaire des paysans suisses, au Congrès Raiffeisen suisse du 9 mai 1916, à Zurich.

Surpierre

La Caisse Raiffeisen de cette paroisse a eu le privilège d'inaugurer, à l'occasion de son assemblée générale, un local qui lui est spécialement destiné et de se mettre dans ses meubles. Confortablement aménagée, la chambre forte qu'a préparée la munificence de celui qui s'est dévoué si complètement et de façon si désintéressée à la cause Raiffeisen, est une preuve nouvelle de l'essor magnifique qu'a pris la Caisse de cette petite paroisse fribourgeoise.

Un conseil aux jeunes Caisses

Il est souverainement important pour l'avenir de nos jeunes Caisses que les Comités directeurs accoutument les emprunteurs à fractionner et à échelonner les échéances. Il faut convenir que nos populations rurales ne sont point habituées à cette manière d'opérer. C'est une raison de plus de les initier et de les éduquer dans ce sens. Du reste, avec de la fermeté

et de la persévérance, on arrive à leur faire accepter cette méthode qui est toute à l'avantage des débiteurs.

Genève

Les journaux de cette ville ont souligné en termes extrêmement flatteurs une conférence donnée par M. le pasteur Mounoud, membre du Comité central de l'Union, à la Classe d'agriculture de la Société des arts (Institut genevois) sur le crédit agricole et les Caisses Raiffeisen. L'auditoire, qui comptait plusieurs notabilités financières et politiques du canton, a fait au conférencier un accueil des plus sympathiques et a souligné d'applaudissements unanimes son intéressant exposé.

Consigne

Nous n'assurerons la prospérité de nos Caisses Raiffeisen qu'en nous tenant toujours plus fermement attachés aux principes qui sont à leur base. Les attaques des adversaires de nos institutions coopératives ne sauraient plus nous effrayer ; la maison qui nous abrite est bien fondée sur le roc. Les sympathies nouvelles, venues de milieux qui jusqu'ici paraissaient réfractaires à la cause que nous défendons, nous réjouissent et nous encouragent à veiller toujours plus attentivement sur les intérêts que vous nous avez confiés.

Conclusion du rapport du Comité de direction à l'assemblée générale de l'Union suisse du 9 mai 1916 à Zurich.

* * *

Pour nous qui les relisons un demi-siècle plus tard, ces extraits des premiers « Messenger » de 1916 sont pleins d'enseignements. A ceux qui les lissent à l'époque, ces pages apportaient des raisons pour l'espérance et des armes pour la lutte en faveur de la promotion rurale.

Si ces textes de propagande et d'information ouvraient des fenêtres sur un monde qui commençait une des plus profondes évolutions économiques de son histoire, ils nous frappent tout de même par la similitude des problèmes qui se posent encore aux ruraux de notre époque, des préoccupations qui sont toujours les nôtres.

Nous en tirons, pour nous personnellement, la conclusion que le rôle de la presse raiffeiseniste reste le même : dégager la leçon des événements, faire vibrer les lecteurs à l'unisson des préceptes que nous donnent la doctrine et les principes Raiffeisen. Mettre tout cela au service de l'homme et de la communauté, faire comprendre la raison d'être de notre action, contribuer à créer un climat toujours favorable au rayonnement de notre idéal en rendant témoignage au vrai et au bien, voilà en quoi consiste notre tâche envers l'organisation Raiffeisen, envers le pays.

La rédaction

Chronique économique et financière

Situation économique

L'évolution observée depuis quelque temps au sein de l'économie suisse s'est poursuivie, c'est-à-dire que les forces expansionnistes ont continué à s'affaiblir. On estime que le taux d'accroissement du produit social brut est tombé de 10,3 % à un peu plus de 5 % au cours des neuf premiers mois de 1965 par rapport à la même période de 1964.

Ce net ralentissement résulte surtout des mesures de stabilisation conjoncturelle qui, jusqu'ici, ont agi principalement sur le secteur privé. C'est ainsi que le nombre des personnes occupées dans l'industrie et le bâtiment a tendu à baisser. Pour la première fois depuis de longues années, l'effectif de la main-d'œuvre étrangère s'est réduit, en passant à 676 000 à fin septembre dernier de 720 000 qu'il était il y a un an.

En revanche, le secteur public continue à libérer des forces expansionnistes. Il est significatif que, pour la première fois depuis de nombreuses années, le budget de la Confédération prévoit un déficit estimé à 369 millions dans le compte financier de 1966. La Confédération, les cantons et les communes devraient ici prêcher d'exemple en observant une discipline plus stricte.

Au terme des trois premiers trimestres de 1965, notre commerce extérieur marque une sensible diminution du déficit grâce à la progression des exportations. Ces dernières se sont élevées à 9166,8 millions de francs, en augmentation de 959,5 millions ou de 11,7 % par rapport à la même période de 1964. Par contre, atteignant 11 740,1 millions, les importations n'enregistrent qu'une augmentation de 203,7 millions ou de 1,8 %, cela pour la même période étudiée.

Ainsi, le déficit de la balance commerciale s'est réduit de 755,8 millions de francs ou de 22,7 % au regard des neuf premiers mois de 1964, pour se fixer à 2573,3 millions. Il est toujours considérable et il n'y a pas encore lieu de crier victoire. Au contraire, nous ne sommes non plus pas encore au bout de nos peines car, par ailleurs, l'expérience « stop au renchérissement » n'a pas donné les résultats escomptés. L'indice du coût de la vie ayant atteint 219,6 points à fin novembre, cela signifie qu'il dépassait de 4,8 % son niveau de l'an précédent (209,5). Cet indice de novembre marque même une des plus fortes hausses mensuelles depuis le début de l'année. Certains journaux ne se gênent pas de parler du « fiasco de la lutte contre le renchérissement ».

L'amélioration de la situation de notre commerce extérieur s'est heureusement continuée en octobre. Durant ce mois et par rapport à octobre 1964, le déficit de la balance commerciale a diminué de 30,7 % en s'établissant à 161,5 millions de francs. En comparaison avec 1964, le déficit des dix premiers mois de 1965 s'est réduit de 23,2 % et atteint 2734,8 millions.

Marché de l'argent et des capitaux

Le troisième trimestre de l'année avait été marqué par une légère détente qui s'était manifestée surtout sur le marché des emprunts publics. Pendant le premier semestre, les émetteurs avaient dû offrir sans cesse de meilleures conditions aux souscripteurs, ce qui n'avait pas empêché plusieurs emprunts d'aller au-devant d'un échec. Mais, dès le mois de juillet, presque tous les emprunts offerts en souscription publique furent largement couverts.

Cependant, cette détente fut de courte durée. En effet, depuis la fin d'octobre, on discerne de nouveau, ici et là, quelques symptômes de resserrement. Plusieurs emprunts, surtout parmi ceux émis par des usines électriques ou des banques hypothécaires, ont éprouvé quelques difficultés.

Analysant le marché monétaire et financier en octobre et novembre, « La Vie économique », publiée par le Département fédéral de l'économie publique, déclare : « Le marché monétaire et financier est actuellement sous l'influence de forces opposées. D'une part, la forte demande sur le marché des émissions a pour effet de faire monter les taux d'intérêt. D'autre part, il est possible que la diminution du déficit de la balance commerciale et des revenus, ainsi que le recul des investissements aient allégé le marché monétaire et des capitaux.

Mais l'approche de la fin de l'année avec ses besoins accrus de fonds se reflète nettement dans le bilan de la Banque nationale suisse à fin novembre. En effet, notre institut d'émission a été appelé à fournir d'importantes disponibilités supplémentaires au marché par l'octroi de crédits et par la reprise de réscriptions destinées à régulariser le marché. Et alors que nos réserves monétaires avaient augmenté de 592 millions de francs en novembre 1964, elles ont légèrement diminué de 12 402 à 12 285 millions en novembre dernier. Les besoins accrus de moyens de paiement se sont ainsi traduits par une augmentation de la circulation des billets de 9476 à 9899 millions. Voilà autant

de symptômes d'un resserrement du marché de l'argent.

Le fait que les besoins de fin d'année se soient déjà fait sentir dès le mois d'octobre a contribué également au léger raffermissement des taux. Dans le secteur de l'épargne, certaines banques et non des moindres, tel l'institut prépondérant qu'est la Banque cantonale de Zurich, appliquent déjà le taux de 3 1/2 % pour des dépôts d'épargne, cette dernière depuis le 1^{er} janvier 1966, ce qui ne manquera pas d'influencer fortement le mouvement à la hausse. Immanquablement, le signal est donné à l'élévation à 4 1/2 % du taux hypothécaire.

On sait que le meilleur moyen de détendre le marché serait de favoriser le développement de l'épargne de manière à trouver les deux milliards qui manquent chaque année pour satisfaire les besoins d'investissement. Mais c'est bien difficile d'encourager encore plus l'épargne dans un pays où l'esprit d'économie reste en honneur. La commission chargée par le Conseil fédéral d'étudier ce problème constate que la quote-part de l'épargne par rapport au produit national net n'a cessé de s'accroître pour atteindre un niveau extraordinairement élevé. Ce sont les investissements qui ont trop augmenté et trop rapidement, d'où l'insuffisance relative de l'épargne.

Le rapport de ladite commission n'est ainsi guère encourageant. Les experts ont dû reconnaître toujours plus qu'ils ne peuvent répondre à tous les espoirs mis en eux. Ils souhaitent avoir montré combien il est difficile de vouloir « commander » et encourager l'épargne. Après avoir fait quelques suggestions qui concernent des mesures fiscales et le problème de l'éducation du sens de l'économie, ils concluent en déclarant qu'il s'agit surtout d'une question psychologique. Mais finalement, l'accroissement de l'épargne doit s'accompagner d'une modération des investissements et de la consommation.

Pour nos Caisses Raiffeisen

Au début de l'an, les organes dirigeants de nos Caisses de crédit mutuel se réunissent pour examiner et contrôler les comptes annuels que le caissier vient de boucler. Sur la base du résultat enregistré, spécialement du bénéfice réalisé, on fait le point pour établir le budget de l'exercice qui s'ouvre et le résultat sera conditionné à l'échelle des taux adaptés aussi bien à la situation du marché de l'argent qu'aux exigences du bilan. Mensuellement, « Le Messager Raiffeisen » leur a fourni les directives utiles et la présente chronique doit parfaire leur information.

Aux termes des statuts, l'échelle des taux doit être fixée en séance commune des deux Conseils et verbalisée avec précision. On s'ap-

pliquera, à cette occasion, à faire bénéficier de conditions favorables aussi bien les déposants assidus que les débiteurs ponctuels, cela dans la marge des possibilités effectives résultant de la structure et de l'importance du bilan. Mais ni les uns ni les autres ne doivent seuls faire les frais de la situation actuelle particulière du marché de l'argent. C'est affaire de solidarité et de justice et, en tout état de cause, on maintiendra une marge suffisante de gain pour couvrir les frais généraux (salaire, impôts, etc.) et pour assurer un bénéfice normal en vue du renforcement rationnel indispensable des réserves, conformément aux prescriptions de la loi et à l'application d'une saine politique bancaire.

Nous rappelons notre consigne : la marge de gain doit être d'au moins 1 % entre les taux de base des deux secteurs, le passif et l'actif, soit entre le taux de l'épargne et celui des hypothèques de premier rang, seules pouvant se contenter d'une marge de 3/4 % les fortes et anciennes Caisses solidement établies.

A propos de la fixation des conditions de l'intérêt, nous ne pouvons mieux faire que de prier les organes compétents de nos Caisses de s'en référer aux instructions reçues par la circulaire de fin d'année de la Direction de l'Union centrale. Nous donnons néanmoins un tableau de cette échelle basée sur le taux prépondérant de 3 1/4 % de l'épargne.

Créanciers

Obligations à 5 ans de terme :	4 1/2 %
Epargne :	3 1/4 %
Dépôts en compte courant	
à vue :	1 1/2-1 3/4 %

Débiteurs

Hypothèques de 1 ^{er} rang :	4 1/4 %
Nouvelles hypothèques :	4 1/2 %
Hypothèques de rang antérieur	
avec garantie complémentaire :	4 1/2-4 3/4 %
Avances sur nantissement :	4 1/2-4 3/4 %
Avances contre cautionnement :	4 3/4-5 %
Avances aux communes :	4 1/4-4 1/2 %

Dans les cantons ou régions où la banque cantonale — éventuellement une banque locale prépondérante — aurait élevé le taux de l'épargne à 3 1/2 %, il est bien entendu que les Caisses Raiffeisen intéressées doivent suivre le mouvement. Dans ce cas, ces Caisses se voient logiquement dans l'obligation d'adapter tous les taux débiteurs en les élevant également de 1/4 %, c'est-à-dire en portant le taux hypothécaire de premier rang à 4 1/2 % pour toutes les affaires. Cette mesure ne devra pas tarder à suivre la première de manière à ne pas rompre l'équilibre qui assure le rendement.

Fx

Assiette valaisanne ou Menu romand

« On revient toujours à ses premières amours. »

par Paul Puippe, secrétaire adjoint de l'Union suisse

Il y a une quinzaine d'années, encouragé par le rédacteur d'alors du «*Messenger*», feu Henri Serex, nous avons de temps à autre publié sous l'un des titres énoncés ci-dessus de petites chroniques traitant de questions pratiques d'administration. M. Géo Froidevaux, en prenant la rédaction de notre journal, nous permit de continuer. Oh, nous le savions fort bien : cela n'était ni de la haute littérature, ni de la passionnante doctrine. Mais, le train-train de tous les jours ne se meut pas exclusivement dans les sphères supérieures. Les faits relatés avaient au moins un mérite : celui de s'être réellement produits. Nous pensions que dans un mouvement aussi vaste que le nôtre, un des avantages de la collaboration sur le plan national — et, dans notre cas particulier, romand — était précisément de pouvoir mutuellement profiter des expériences faites, même de celles qui laissent un petit arrière-goût de bouchon...

Puis, voici dix ans, nous quittions les services de l'Union pour prendre la gérance d'une Caisse Raiffeisen importante du pays, aux portes d'une place bancaire de premier ordre, à quelques kilomètres de la Mecque helvétique de la haute finance. Nous avions — enfin ! — l'occasion de devenir ce que l'on nous reprocha souvent — au beau temps de nos jeunes années — de ne pas être : l'homme de la pratique et non pas uniquement le porteur d'une théorie fort belle en soi, mais qui ne serait plus de notre époque. Avec ardeur, nous nous sommes attelés à notre nouvelle tâche. Les contacts, toujours étroits, maintenus avec l'Union, ainsi que les vives discussions, cette fois-ci en sens inverse, avec «*notre*» réviseur, prouvaient que nous voulions essayer, dans notre champ d'activité, de faire du neuf, de ce que nos collègues-caissiers appelaient de la véritable pratique. «*Ah, ces réviseurs*», ce refrain nous l'avons entonné également, nous n'en rougissons pas aujourd'hui. Etant heureusement doté d'une nature permettant de défendre avec âpreté son point de vue, quitte à reconnaître, après réflexion, que celui de l'interlocuteur est pour le moins aussi bien fondé, sans songer pour autant à la solution japonaise du harakiri, nous avons tenté nos petites expériences personnelles, encouragé par un comité bienveillant et aux idées larges, curieux de voir ce qu'il allait voir. Ajoutons que 12 à 15 ans d'activité de réviseur laissent des traces qui ne s'effacent pas d'un

coup de gomme. La prudence inculquée durant notre longue et laborieuse formation, nous tint compagnie tout au long du chemin et s'avéra l'ange gardien toujours fidèle à son poste.

Chose curieuse : plus l'on croit former «*sa*» Caisse selon ses petites ou grandes conceptions personnelles, sans oublier toutefois la garantie de sécurité promise aux adhérents, plus l'on se rapproche de cette théorie si souvent trouvée étroite ou surannée. Et l'on devient, sans même bien s'en rendre compte immédiatement, pour le moins aussi prudent que le grand théoricien dont le passage annuel a le don de mettre en boule les nerfs de certains caissiers...

N'est-ce pas là, en somme, le plus bel hommage que l'on puisse rendre à l'honorable corporation de nos réviseurs, dont les membres se défendent fort bien, comme nous le déclarait tout récemment encore un connaisseur en la matière, qui n'avait pas fait ses classiques dans notre établissement ?

Rentré dans le rang des collaborateurs directs de l'Office de revision (on revient toujours...) il y a quelques semaines à peine, nous avons demandé au rédacteur du «*Messenger*», M. Froidevaux, ce qu'il pensait d'une nouvelle édition de cette petite chronique. La charmante réponse reçue, encadrée de généreux encouragements, nous donne l'audace d'essayer à nouveau.

Nous aurons ainsi le plaisir — car si plaisir il y a, il sera certainement pour nous — de renouer le fil de ces relations, de nous entretenir avec nos lecteurs des petits et grands problèmes de l'administration quotidienne des Caisses. Nous disons d'emblée que tout cela sera enveloppé dans un papier neutre, excluant tout risque d'indiscrétion.

Notre unique souci sera de contribuer à maintenir la gérance de nos Caisses au niveau que doit atteindre toute institution qui fait appel à la confiance du public. En suivant de près la correspondance échangée entre les Caisses et l'Union, en jetant des coups d'œil répétés dans les rapports de revision, en aérant ces connaissances par des visites dans les diverses régions du bon pays romand, nous nous efforcerons de traduire devant un plus grand auditoire les sentiments que font naître en nous les expériences faites par quelques-uns. Nous aurons en somme l'avantage du bonhomme qui, après avoir appris consciencieusement sa théorie, a eu la bonne veine de la mettre en pratique et de découvrir à cette occasion que dans le domaine de la coopération également il doit y avoir des limites à tout et que ces limites avaient pour but non seulement de restreindre mais encore et surtout de protéger.

Car, ne l'oublions pas : le petit ou le gros déposant qui nous honore de sa confiance, connaît sans doute les dirigeants de sa Caisse

locale. Mais il a surtout — et cela nous l'avons reconnu et vérifié souvent au cours des dix dernières années — foi dans la valeur de la Caisse RAIFFEISEN qui a aujourd'hui encore le grand privilège de rester la Caisse d'épargne, à l'échelon national, n'ayant jamais causé de surprise ou de désagrément à ses créanciers. Nous le savons : cette constatation sonne mal à certaines oreilles, toutefois, elle aussi, a le mérite de correspondre à la stricte vérité.

Nous avons eu le rare bonheur de prendre possession d'un héritage de haute qualité, de valeur éthique incontestable. Nous avons tous — nous en sommes convaincu — la grande ambition de le remettre un jour intact à ceux qui, après nous, assureront la relève.

pp

Extrait des délibérations de la séance du Conseil d'administration de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen

Réuni le 23 novembre 1965, le Conseil d'administration de l'Union que préside M. Gall Eugster, ancien conseiller national, a délibéré sur les objets suivants :

1. La Caisse nouvellement fondée de

AMMERSWIL AG

est accueillie au sein de l'organisation Raiffeisen suisse. Cinq fondations sont ainsi intervenues durant l'exercice, ce qui porte à 1106 le nombre des Caisses affiliées.

2. Des avances pour une somme totale de 8,9 millions de francs sont accordées à diverses Caisses. Par ailleurs, des crédits accordés directement à plusieurs communes par la Caisse centrale sont ratifiés.

3. Le Conseil d'administration approuve également la revision des statuts de la Fédération des Grisons, décidée par l'assemblée annuelle des délégués de cette association, prévoyant notamment l'augmentation du nombre des membres du Comité cantonal.

4. Les comptes annuels de l'Economat de l'Union sont adoptés tels que présentés. Pour l'exercice chevauchant sur les années 1964 et 1965, ils font ressortir un total de 10 517 livraisons de matériel aux Caisses, pour un montant facturé de fr. 310 259.45, soit fr. 15 638.45 de plus que pour la période précédente.

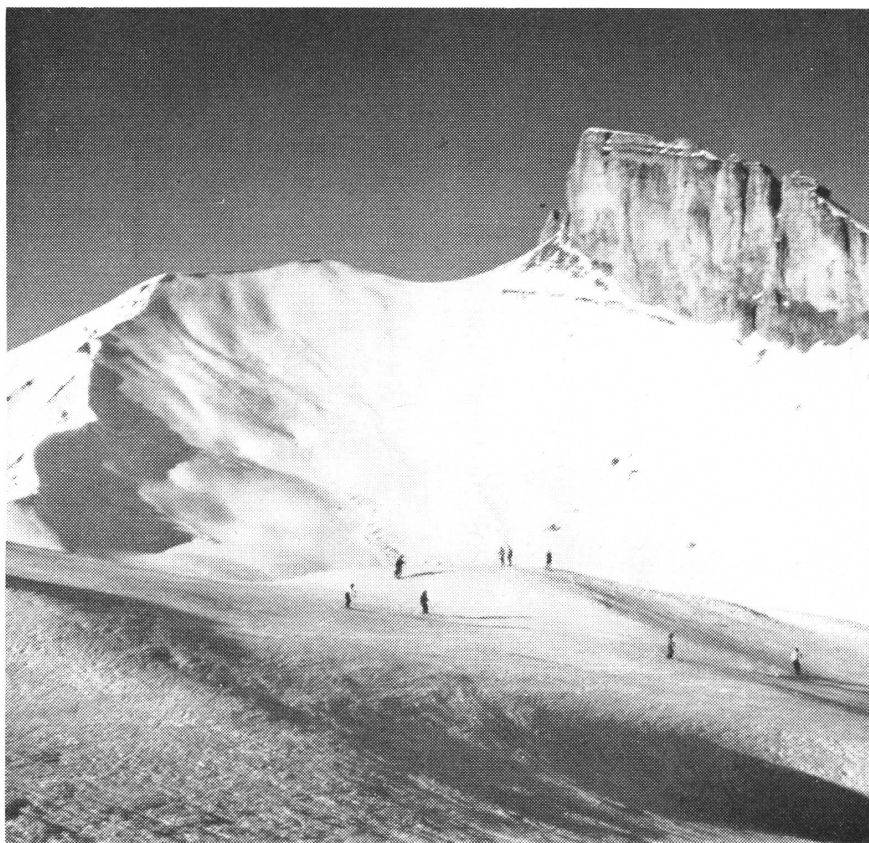
5. Après avoir pris connaissance du rapport succinct présenté par le directeur Schwager sur l'activité de la Caisse centrale et du bilan de cette institution au 31 octobre 1965 s'élevant à 631,3 millions, affichant ainsi une augmentation de 52,4 millions par rapport à celui du 31 décembre 1964, le Conseil d'administration approuve les taux appliqués par la centrale dans l'octroi de ses propres crédits.

6. Le Conseil prend également connaissance avec approbation de l'exposé du directeur Edelmann sur la situation des Caisses affiliées.

7. Il est décidé de faire paraître l'organe de presse de l'Union en langue italienne, en tant qu'édition indépendante sous le titre « Messaggero Raiffeisen ».

8. Le rapport de l'Office fiduciaire REVI-SA S.A. touchant la revision de la Caisse d'assurance vieillesse et survivants de l'Union, pour les années 1961-1964, est approuvé.

9. Sont promus mandataires commerciaux, les réviseurs Bodinoli Enrico, Gouvernon Gabriel, Schegg Joseph et Schmid Nicolas.



La Berneuse et la Tour d'Aï

Avec les raiffeisenistes neuchâtelois

Pour son 27^e anniversaire, la Fédération neuchâteloise avait convié les représentants de ses Caisses de crédit mutuel affiliées, le samedi 4 décembre, à Bevaix, où les dirigeants de la Caisse locale appuyés par les autorités locales, devaient leur réserver un accueil chaleureux. Tous les sièges disponibles avaient été réquisitionnés et la grande salle du collège risqua bien de s'avérer trop exiguë. Fort heureusement, les raiffeisenistes ont appris à se serrer les coudes, ce qui fait qu'ils supportèrent stoïquement leur position à peine inconfortable. Pourtant, à l'arrivée d'un retardataire, des paires d'yeux anxieux se braquaient sur lui, davantage pour évaluer la corpulence que pour lui mettre un nom.

Entre-temps, l'heure était venue d'ouvrir les débats, ce qui donna l'occasion au président-fondateur M. Pierre Urfer, médecin-

vétérinaire, à Fontainemelon, de souhaiter la plus cordiale bienvenue à chacun. On notait dans l'assemblée la présence de M. Jean-Louis Barrelet, conseiller d'Etat, chef du département de l'agriculture, MM. Claude Dubois, président de commune et député, Maurice Challandes, grand conseiller, André Perrenoud, ingénieur agronome, ainsi que les représentants des autorités communales et de la presse. Ayant remercié en termes chaleureux la section organisatrice de Bevaix, le président Urfer céda l'attention de la salle à M. Jean-Claude Ribaux qui fit part à l'assistance de la joie qu'éprouvaient les dirigeants de la Caisse locale à recevoir la belle phalange des raiffeisenistes neuchâtelois. Complétant ses souhaits de bienvenue par quelques considérations économiques locales, le président de la Caisse de Bevaix fit un bref historique de l'institution créée, il y a

24 ans, grâce à l'intervention de M. Urfer et dans le but d'étudier les possibilités de financement d'un important syndicat de drainage.

La lecture par M. Jâmes Jacot, secrétaire cantonal, du procès-verbal de la dernière assemblée générale du 5 décembre 1964 à Coffrane, appela une intervention d'un délégué qui fut mise au point séance tenante. L'appel qui s'ensuivit confirma la participation de toutes les Caisses, avec quelque 200 délégués. La moyenne ainsi établie est de 6 représentants par section, ce qui en dit long sur l'intérêt que suscite cette réunion annuelle, comme d'ailleurs sur l'esprit de solidarité et de coopération qui anime les responsables de ces institutions d'entraide à caractère local.

Afin de compléter le bureau de l'assemblée, le président vit agréée sa proposition de nommer MM. Adolphe Finger, Les Ponts-de-Martel, et André Sahli, Les Hauts-Geneveys, en qualité de scrutateurs.

Dans son rapport d'une haute élévation de pensée, le président Urfer remercia les responsables de ces mutualités villageoises de leur gérance avisée et les encouragea à poursuivre leur noble mission au service du prochain, par la diffusion inlassable de l'esprit d'épargne, en poussant plus particulièrement le désendettement des débiteurs. Des chiffres que nous extrayons de l'exposé présidentiel, il ressort que les 33 Caisses neuchâtelaises, toutes affiliées à l'Union suisse, groupaient au 31 décembre 1964, 2807 sociétaires et 12 601 épargnants. La somme des bilans s'élevait à 43 millions de francs, affichant la progression de 2 millions par rapport à l'exercice précédent, alors que le chiffre d'affaires était de l'ordre de 74,3 millions de francs. Alimentées par le bénéfice intégral de fr. 115 184.87, les réserves atteignaient 1,6 million.

Après avoir exhorté les participants à créer des réserves pour faire face à d'éventuelles années maigres, le président Urfer rompit une lance en faveur de l'activité honorifique des dirigeants bien appuyés par l'Office fiduciaire de Saint-Gall dont il releva le rôle important, en dehors des revisions notamment, par l'information et la défense des intérêts communs.

Brièvement commentés par le caissier, M. Hügli, les comptes de la Fédération furent approuvés à l'unanimité par l'assistance, sur proposition de M. Chiffelle, au nom de la Caisse vérificatrice de Lignières. Pour 1966, ce mandat incombera à la section du Landeron. L'assemblée se prononça ensuite pour le maintien du *statu quo* en ce qui concerne le mode de perception de la cotisation annuelle.

Comme le mandat triennal des membres du Comité cantonal arrivait cette année à

échéance, les titulaires sont réélus par acclamation pour une nouvelle période. Il en fut d'ailleurs de même pour le président dont la réélection, vivement recommandée par M. Louis Matile, fit l'objet d'une ovation bien méritée. Le Comité de la Fédération se trouve ainsi composé de MM. Pierre Urfer, président, Fontainemelon, Louis Matile, vice-président, La Sagne, Jâmes Jacot, secrétaire, Le Locle, Roger Hügli, caissier, Colombier et Léo Stoeckli, membre, Cressier.

Le déroulement de l'ordre du jour appelait, par tradition, la remise du portefeuille que la Fédération destine aux dirigeants particulièrement méritants, ayant 25 ans d'activité au sein de leur Caisse locale. Bénéficiaient cette année de cette distinction :

MM. Alfred Krebs, La Chaux-du-Milieu
Herbert Jacot-Guillarmod, Le Landeron
Emile Nicolet, Le Locle
Willi Nicolet, Le Locle
Jâmes Jacot, Le Locle.

Après avoir commenté brièvement la situation matérielle du mouvement sur le plan national, M. Roland Séchaud, délégué de l'Union Raiffeisen suisse, analysa le bilan de ces institutions autonomes de financement rural qui jouissent de plus en plus de la faveur du public, prouvant par là même l'éclatante actualité de leur mission, même en période d'euphorie conjoncturelle. Traitant de l'évolution économique et de la situation sur le marché de l'argent et des capitaux, le rapporteur transmit d'utiles consignes administratives aux délégués qui ne manquèrent pas, plus spécialement dans le domaine des taux d'intérêt, d'engendrer une discussion fort nourrie et profitable à chacun.

Invité d'honneur, le conseiller d'Etat Jean-Louis Barrelet, apporta à l'auditoire attentif le salut du Gouvernement et félicita les Caisses Raiffeisen de leur action bienfaisante. Commentant la situation de l'agriculture face à l'évolution actuelle et aux problèmes issus de la diversité des exploitations, le représentant de l'Exécutif cantonal, tout en relevant les avantages

d'unités économiques régionales pour la mise en valeur de la production, mit l'accent sur certains résultats positifs obtenus par la mise en commun des machines, voire des terres, autrement dit par une coopération souvent même en dehors des limites politiques.

Cette première partie s'acheva sur le coup de douze heures par la dégustation fort appréciée de l'apéritif généreusement offert par la Commune de Bevaix. Cet heureux intermède permit aux délégués de reprendre des forces pour venir à bout de l'excellent repas qui les attendait au Restaurant des Platanes, sis sur la commune de Gorgier. Très vite placée sur son orbite des grands jours, l'ambiance caractéristique de ces réunions s'y maintint jusqu'à la tombée de la nuit. Il est vrai que le programme était corsé et qu'il dut son déroulement normal aux interventions fort goûtées d'un major de table qu'incarna avec sa verve coutumière M. Hügli, argentier de la Fédération. Ce fut également l'occasion pour le président de commune, M. Claude Dubois, correspondant à ses heures de la « Feuille d'Avis de Neuchâtel », suivi par M. Maurice Challandes, député au Grand Conseil, d'adresser leurs vœux de prospérité aux Caisses de crédit mutuel. Délicieusement entrecoupée par les production des « Dames paysannes de Bevaix », placées sous la baguette de Mme Gustave Dubois, et du club d'accordéonistes « L'Amitié », dirigé par M. Mentha, l'après-midi prit fin par la présentation d'un film évocateur de la vie bevaissanne, tourné et présenté par M. Thiebaud, maître professionnel au Locle.

Vibrant témoignage de la vitalité du mouvement raiffeiseniste neuchâtelais, cette reconfortante journée connut un plein succès. Puisse-t-elle contribuer à faire mieux connaître, à l'avenir encore, le rôle éminemment social et chrétien que jouent ces coopératives d'épargne et de crédit par la mise en pratique du véritable esprit d'entraide, et à élargir toujours plus le cercle de leurs sociétaires et sympathisants.

Sd

**La Caisse Raiffeisen
d'Albeuve
à l'honneur**

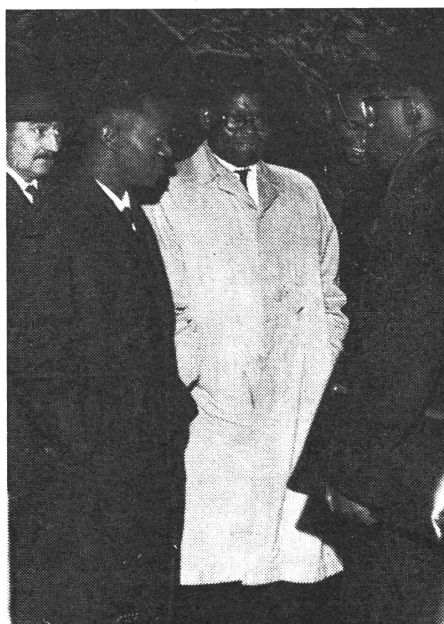
Il y a quelque temps de cela, un téléphone du délégué à la coopération technique à Berne allait marquer d'une pierre blanche les annales de la Caisse Raiffeisen d'Albeuve. En effet, son Excellence Grégoire Kayibanda, président et premier ministre de la jeune république rwandaise, en visite semi-officielle de quatre jours, manifestait l'intention d'inclure dans le programme qu'il s'était fixé l'étude d'une Caisse Raiffeisen en pays Gruyérien. Le sort tomba sur celle d'Albeuve qui se trouvait être sur le chemin du retour

que devait emprunter cet hôte illustre, attendu en fin de matinée du 23 novembre, aux Diablerets, pour y visiter la zone-témoin des Ormonts.

Prévue vers 16.00 heures, l'arrivée du président Kayibanda, accompagné de ses collaborateurs directs et d'un conseiller technique suisse, fut inévitablement retardée par la neige qui s'était mise à tomber la veille, probablement par goût du contraste. La température qui n'avait rien d'équatorial n'eut toutefois pas le pouvoir de battre en brèche la patience dont semblait bien s'être armé, à défaut de chaussures adéquates, un groupe d'étudiants rwandais qui battaient la semelle aux abords immédiats du local de la Caisse. Pourtant, peu après 18.00 heures, les lueurs intermittentes que semblaient péniblement éjecter, dans la brume hivernale, les feux tournants d'une voiture de police escortant les limousines du Palais fédéral, mirent fin à une attente qui, en raison de l'état des routes, risquait fort de se prolonger dans la nuit.

Mais le moment était venu pour les jeunes rwandais qui suivent les cours de l'Université de Fribourg, banderoles déployées aux couleurs de leur pays, d'accueillir leur président, dont quelques-uns le voyaient pour la première fois. Après les poignées de mains et les gais propos qui s'échangèrent dans la langue nationale, l'invité d'honneur et sa suite pénétrèrent dans le local de la Caisse de crédit mutuel où les présentations se firent sans protocole officiel et sous l'œil vigilant des inspecteurs de la sûreté fribourgeoise. Ce fut l'occasion pour M^e Beaud, notaire et caissier de la « Raiffeisen » de remettre au Chef d'Etat un ouvrage sur le canton de Fribourg, offert par le gouvernement et dédié par son président et son chancelier. Sur ce, M. Séchaud, délégué de l'Union suisse, analysa brièvement le but et les principes de l'organisation Raiffeisen suisse, tandis que M^e Beaud corroborait ce message par des commentaires appropriés touchant l'évolution matérielle de la Caisse d'Albeuve, illustrant ainsi par un exemple pratique l'exposé général qui venait d'être présenté. Après avoir répondu aux diverses questions qui s'ensuivirent et transmis au visiteur les vœux de prospérité économique à l'endroit du peuple rwandais, par le truchement de la coopération, les organisateurs prirent la tête de la cohorte pour se rendre chez le président de la Caisse, M. Clément Delacombaz. En effet, M. Kayibanda, avait exprimé le désir d'être reçu à la table d'un paysan, plutôt que dans un établissement public, ce qui ne pouvait que le rendre plus sympathique encore.

Vingt heures venaient de sonner à l'église du village, lorsque le groupe gravit l'escalier de bois qui devait finalement les conduire



Le président Kayibanda est reçu à son arrivée à Albeuve, par un groupe d'étudiants rwandais

dans la chambre à manger aux boiseries rustiques où une table de douze couverts avait été dressée. Nappe blanche et peau d'ébène, tout était là pour créer une ambiance de fête inaccoutumée en Gruyère, mais cordiale par tradition ; il ne manquait que le chat pelotonné sur le vieux fourneau en molasse que par décence on avait chassé. Désirant, tôt dans l'après-midi déjà, tâter le pouls des responsables du repas, le rapporteur se vit répondre que toute excitation avait été bannie de la ferme et que l'hôtesse recevait le président rwandais comme elle avait l'habitude de recevoir ses invités, par un menu de bénichon. Effectivement ce fut un menu de bénichon dont les participants se souviendront longtemps encore. Comme il n'est pas dans les coutumes africaines de féliciter la cuisinière, le président Kayibanda, visiblement satisfait, fit remarquer avec humour à l'assistance qu'il avait mangé de tout — et la liste des différents services serait longue à énumérer — ce qui ne pouvait être qu'un compliment déguisé à l'intention de Mme Delacombaz, secondée par l'épouse du syndic et par un personnel stylé en costume fribourgeois, qui se produisit par trois fois, en interprétant des airs folkloriques particulièrement appréciés. Cette dégustation des produits typiquement gruyériens fut également entrecoupée par les messages de bienvenue du syndic de la commune et du président Delacombaz qui fit timidement remarquer que le café, s'il n'était pas fribourgeois d'origine, pouvait fort bien porter l'étiquette du Rwanda, puisqu'il y représente le produit d'exportation par excellence.

Nous apprîmes également que ce pays, l'un des plus charmants du continent afri-

cain, présente un relief assez accidenté. Il peut se comparer à certains paysages du Jura ou de l'Emmental. Abondamment irrigué par une multitude de cours d'eau, parsemé de petits lacs, le Rwanda vit principalement de son agriculture, à l'exception de quelques milliers d'ouvriers qui sont occupés dans les mines d'étain. Son altitude moyenne est d'environ 1400 mètres et son sommet principal, le mont Karisimbi s'élève à 4507 mètres au-dessus du niveau de la mer. Sa superficie de 26 338 kilomètres carrés correspond ainsi à un peu plus de la moitié de celle de la Suisse, alors que ses 3 millions d'habitants, dont plus de 50 % n'ont pas 18 ans, représentent une densité de 114 au kilomètre carré, ce qui est énorme. Certes, la composition du sol se prête avantageusement à la culture. Il incombe toutefois au gouvernement, soucieux d'intensifier la production agricole, le libérer avant tout l'indigène de ses conceptions archaïques en lui faisant admettre que tout sol défriché n'est pas une source inépuisable, qu'il sied d'en combattre l'érosion et d'en assurer la productivité par un apport rationnel d'engrais appropriés.

De par son infrastructure et la confiance qu'inspirent les membres du gouvernement, notamment son président, père de huit enfants, prêchant la simplicité en rentrant tous les soirs en VW de son bureau à sa petite maison de campagne, le Rwanda paraît prédestiné à recevoir l'aide suisse au développement ; les conditions étant à sa mesure, la petite Suisse peut y fournir des prestations tangibles. D'un communiqué émanant du Département politique fédéral, il appert que « la Confédération est présente au Rwanda depuis 1963 : un diplomate suisse est conseiller personnel du Président : trois médecins et un géologue ont été mis à la disposition du Gouvernement rwandais. Et surtout, le Service de la coopération technique a entrepris de réorganiser la coopérative TRAFIPRO (de : *travail, fidélité, prospérité*) chargée de distribuer et vendre le café récolté par les planteurs qui en sont membres. Cette coopérative, de beaucoup la plus importante d'un pays dont la richesse principale réside dans la production de café, occupe une position-clé dans le développement économique du Rwanda. En 1963, elle se trouvait au bord de la faillite. En l'espace de dix mois, le travail de 5 experts suisses engagés à long terme, la livraison de moyens de transport, de marchandises et de matériel destinés à réorganiser la centrale de distribution et les succursales, ont donné à TRAFIPRO un essor décisif. Au cours de la première phase, achevée à fin 1964, les services de réception et de vente ont été rétablis, la confiance des coopérateurs a été gagnée (leur nombre a passé en quelques

mois de 6000 à 20 000); la population a été approvisionnée en biens de consommation de bonne qualité à des prix raisonnables, ce qui a constitué une contribution essentielle à la stabilisation du coût de la vie. Mais surtout une ambiance a été créée, prémices d'une collaboration constructive avec les autorités et la population.

Les faits suivants sont peut-être la preuve la plus significative de ce développement : en 1963, les chauffeurs arrachaient des camions l'inscription TRAFIPRO par crainte de représailles de la part de ses créanciers. Quelque part on tenta même de mettre le feu à l'un de ces véhicules. En 1964, la question suivante était posée aux élèves de 6^e des écoles des missions : quels sont les plus grands bienfaiteurs du Rwanda ? TRAFIPRO figurait au second rang de toutes les réponses.

Au cours de l'actuelle seconde phase, il s'agit surtout de réunir les conditions d'ordre économique et personnel nécessaires à la remise progressive de la direction de la coopérative TRAFIPRO en mains rwandaises. On ne peut en effet parler de succès d'un projet de développement que lorsque l'œuvre entreprise se poursuit sans aide suisse. Quatre points essentiels constituent le programme de cette année : il s'agit d'abord de procéder à une formation systématique de cadres coopératifs supérieurs et moyens rwandais. A ces fins, une petite école de commerce placée sous direction suisse vient d'être ouverte au sein de l'administration coopérative centrale. En second lieu, TRAFIPRO doit être dotée d'équipements et surtout de moyens de transport supplémentaires.

Ensuite, la coopérative devra ouvrir de nouveaux comptoirs et de nouveaux dépôts de marchandises dans des régions isolées. Signe réjouissant : leur financement sera en grande partie assumé par les coopérateurs eux-mêmes. Enfin, des mesures seront prises pour renforcer la coopérative en tant qu'importateur autonome.

Tout en cherchant à consolider la position de TRAFIPRO, il importe de renforcer en même temps les bases de production de la coopérative, c'est-à-dire et tout d'abord les plantations de café. Car la commercialisation des produits agricoles entreprise par TRAFIPRO est en relation directe avec leur rendement et leur qualité, dont l'amélioration fera l'objet d'un projet à longue échéance : un agronome et trois jeunes agriculteurs suisses ont pour tâche de former des moniteurs agricoles, dans la province la plus petite et la plus écartée. Cette amélioration progressive de la productivité agricole et en particulier du secteur commercialisé conditionneront la formation de prix abordables. Rendement accru, qualité meilleure et commercialisation rationnelle constituent les meilleurs moyens d'éviter que la vente du café ne retombe, sous le monopole des Indiens et Arabes et de veiller à ce que le produit d'un dur labeur revienne aux producteurs rwandais. »

Ainsi, la coopération est sur le point de sauver l'économie d'un pays qui ne demande qu'à vivre en paix tout en respectant celle de ses voisins. Puisse-t-elle obtenir un jour des résultats aussi remarquables dans le domaine de l'épargne et du crédit ! Si tel devait être le cas, ce que nous souhaitons ardem-

ment à nos frères de couleurs, la réception d'Albeuve n'aura pas été sans effets. Dans le village, elle laissera en tous cas un souvenir qui n'est pas près de s'éteindre.

Sd

Le mot de l'imprimeur

Il y a 50 ans maintenant que « Le Messenger » est imprimé par la même imprimerie. Les propriétaires ont changé, mais l'Union des Caisses de Crédit Mutuel est restée fidèle à son fournisseur, malgré les changements intervenus chez celui-ci.

Il y a 16 ans que le propriétaire actuel de l'imprimerie Favre & Favre apprécie le climat agréable dans lequel ce journal est exécuté. La clarté et la ponctualité des ordres reçus facilitent grandement le travail.

Nous prenons un plaisir particulier à illustrer ce journal en toute liberté en ce qui concerne le choix des sujets. Il est clair que toute suggestion concernant les illustrations est la bienvenue.

Nous saisissons cette occasion pour remercier la direction de l'Union pour sa fidélité et la confiance qu'elle nous accorde.

L'imprimeur

Précédé par M. Clément Delacombaz (à gauche) et M. Joseph Beaud (à droite), le président de la république du Rwanda traverse le village ayant, à sa gauche, un conseiller technique suisse et à droite M. Séchaud, sous-directeur de l'Union Raiffeisen suisse



IN MEMORIAM

† Gilbert Petignat

Ancien président et fondateur
de la Caisse Raiffeisen
de Miécourt (Jura)

C'est avec une pénible émotion mêlée d'une grande surprise que nous avons appris le brusque décès de M. Gilbert Petignat. En lui disparaît le sympathique et compétent chef d'une entreprise artisanale de mécanique. Doué d'un bon jugement, estimé de ses concitoyens, il se vit confier différentes charges publiques et fut dernièrement choisi comme « juré fédéral ».

Bravant une sourde et tenace opposition, il avait été l'animateur de l'équipe des fondateurs de la Caisse Raiffeisen locale dont il fut l'habile président durant 19 ans. Sa foi et son dynamisme firent de lui un pionnier de l'idéal du crédit mutuel rural. Ce faisant, nous le trouvons parmi les instigateurs d'un mouvement de fondation dans maintes localités des environs qui n'étaient pas encore dotées d'un propre institut d'épargne et de crédit. Toute notre gratitude va

à ce raiffeiseniste modèle. Nous garderons de lui le souvenir d'un ami fondamentalement bon et dévoué à son prochain.

Nous prions Madame Petignat et les siens d'accepter l'expression de nos condoléances et de croire à notre profonde sympathie.

Fx

* * *

† Frédéric Mayoraz

Président du Comité de direction
Hérémence VS

Frédéric Mayoraz, président du Conseil de surveillance de 1940 à 1946 et dès lors président du Comité de direction, fut le serviteur d'un dévouement inaltérable sachant toujours rallier le spirituel aux affaires matérielles. La Caisse Raiffeisen d'Hérémence perd en lui un militant fidèle qui jouissait d'un respect unanime.

Nous présentons à son épouse et à sa famille la vive sympathie de ses collègues des Conseils et de tous les membres de la Caisse locale.

A. M.

* * *

† Jules Bérard

caissier
Ardon VS

Grande fut la consternation dans la population d'Ardon, lorsque, le 29 novembre, la nouvelle de la mort de notre collègue et ami raiffeiseniste Jules Bérard se répandit avec l'insistance qui ne laisse plus aucun doute. En nous l'enlevant, elle a frappé l'un des meilleurs.

Membre fondateur de la Caisse de crédit locale, en 1930, il en fut tout d'abord l'habile secrétaire du Comité de direction, puis le zélé caissier pendant 19 ans. Homme d'une grande bonté, d'un cœur généreux, chrétien à la conviction profonde, il était un citoyen aimable et exemplaire, remplissant ses devoirs religieux comme le dictait sa foi ardente. Bon père de famille et excellent époux, notre ami le fut au plus haut degré.

En nous inclinant devant cette tombe, nous penserons tous à ce qui demeure : la valeur de l'exemple donné par cet homme de bien et l'amitié généreusement accordée. Une âme d'élite chargée de mérite s'en est allée vers le Père. Avec Jules Bérard disparaît une figure attachante et exemplaire. Vers lui va la reconnaissance de tous ceux qui ont eut le privilège de le connaître.

Que sa famille, son épouse et ses enfants veuillent bien trouver ici l'expression de notre sympathie et de nos chrétiennes condoléances !

Mutations dans l'effectif des Caisses en 1965

Cantons	Effectif à fin 1964	Entrées en 1965	Effectif à fin 1965
Appenzell R.-E.	3	—	3
Appenzell R.-I.	3	—	3
Argovie	98	1	99
Bâle-Campagne	14	—	14
Berne :			
a) allemand	76	—	76
b) Jura	71 147	—	71 147
Fribourg :			
a) allemand	15	—	15
b) romand	59 74	—	59 74
Genève	35	—	35
Glaris	1	—	1
Grisons :			
a) allemand	41	—	41
b) italien	7	—	7
c) romanche	41 89	—	41 89
Lucerne	48	—	48
Neuchâtel	33	—	33
Nidwald	5	—	5
Obwald	4	—	4
Saint-Gall	83	—	83
Schaffhouse	3	1	4
Schwyz	14	—	14
Soleure	76	—	76
Tessin	78	—	78
Thurgovie	47	—	47
Uri	18	—	18
Valais :			
a) allemand	63	—	63
b) romand	65 128	—	65 128
Vaud	78	3	81
Zoug	12	—	12
Zurich	10	—	10
T O T A U X	1101	5	1106

Répartition par régions linguistiques

Suisse romande : 344 Caisses Suisse italienne : 85 Caisses
Suisse allemande : 636 Caisses Suisse romanche : 41 Caisses
Des 5 nouvelles Caisses, 3 sont de Suisse romande : Assens, Bioley-Orjulaz et Yverne (Vaud), et 2 de Suisse alémanique : Siblingen SH et Ammerswil AG.

A. Jaeggi, 4565 Rechterswil (So)

propr. H. von Arx-Jaeggi Pépinières forestières

offre des

Plantes forestières

de diverses provenances ; à planter dans le Jura, plateau et préalpes. Votre commande faite à temps vous assure la meilleure provenance, conforme à votre domicile. Grâce à nos propres grandes cultures vous aurez une excellente qualité fraîche à un prix très avantageux. Une visite sans engagement de nos pépinières forestières vaut la peine ; ou demandez notre prix courant.

Tél. (065) 4 64 25 ou (060) 4 69 17



Meilleurs vœux
de l'imprimeur
pour 1966



**QUELLE QUE SOIT VOTRE TRONCONNEUSE—
LES CHAINES, LAMES ET PIGNONS "OREGON"
SONT VOTRE MEILLEURE GARANTIE DE RENDEMENT INEGALE**

Les bûcherons du monde entier savent qu'il n'y a rien de comparable aux chaînes, lames et pignons "OREGON" pour une coupe continue et sans accroc.

Ces résultats supérieurs proviennent de la qualité insurpassée qui préside à la fabrication de tous les

produits "OREGON" par OMARK, le plus grand fabricant du monde de chaînes et accessoires pour tronçonneuses.

Tirez le maximum de votre scie. Informez-vous des produits "OREGON" auprès de votre marchand et vous achèterez ce qu'il y a de mieux!

**CHAINES "OREGON"—MICRO-BIT, MICRO-GUARD, CHIPPER
GUIDE-LAMES "OREGON" • PIGNONS "OREGON"
ACCESSOIRES D'AFFUTAGE ET D'ENTRETIEN "OREGON"**

